VOLUME XVI. WINNIPEG, MAN., MERCREDI, 9 JANVIER 1929 NUMERO [illegible]

Adressez toute correspondance à "LA LIBERTE"

ABONNEMENTS:

Canada $2.00

Etats-Unis $2.50

Europe $3.00

LA LIBERTÉ

Rédacteur: Donatien Frémont

DIEU ET MON DROIT

Téléphone 21 817

Publiée par CANADIAN PUBLISHERS, LTD.

619, avenue McDermot

Winnipeg, Manitoba

L'OUVERTURE DE LA SESSION LE 7 FEVRIER

La session sera longue, si elle doit être suivie d'élections générales, comme il en est rumeur

Ottawa — La troisième session du seizième parlement s'ouvrira le 7 du mois prochain, suivant une décision prise par le cabinet fédéral et publiée dans la "Gazette Officielle". Très probablement le député de Joliette, M. Charles-Edouard Ferland, avocat, sera appelé à proposer l'adoption de l'Adresse en réponse au discours du trône, et cette proposition sera appuyée par le nouveau député de Lambton-Ouest, si ce dernier reste libéral. Les élections complémentaires auront lieu sous peu dans cette dernière division électorale.

Il reste un mois, d'ici l'ouverture, et pendant ce temps le cabinet multipliera ses séances pour préparer le programme des travaux de la Chambre des Communes.

M. Richard-B. Bennett, chef de l'opposition conservatrice, est actuellement en Angleterre. Il en reviendra dans quelques jours. Il se peut qu'il accepte de porter la parole une couple de fois, durant le mois de janvier, mais il consacrera ses heures à la préparation de la prochaine session.

Il reste toujours dans l'atmosphère des rumeurs d'élections générales pour 1929, vers l'automne. Dans les milieux officiels on n'en souffle encore aucun mot.

Le budget de l'hon. M. Robb serait présenté de bien bonne heure, cette année. Les principales questions qui seront mises à l'étude seront le retour aux provinces de l'Ouest de leurs ressources naturelles, la canalisation du Saint-Laurent dans ses rapports avec les intérêts de la compagnie de Beauharnois, certains changements tarifaires dont quelques-uns affecteraient la cigarette, et peut-être aussi de nouvelles réductions dans la taxe de vente, l'impôt sur le revenu et autres.

La session sera très longue si elle doit être suivie d'élections générales; autrement, elle durerait jusqu'à la mi-juin.

Position des partis

Quand le Parlement siégera dans quelques semaines, la position des partis sera la même que l'an dernier, attendu que les quatre élections complémentaires qui ont eu lieu depuis ont envoyé à Ottawa des députés du même parti que celui des disparus de la scène politique. A Joliette un libéral, M. Charles-E. Ferland, remplace un libéral, M. Jean-J. Denis, devenu juge; dans Victoria un conservateur, M. Plunkett, remplace un conservateur, M. Tolmie, devenu premier ministre de la Colombie-Britannique; dans York un conservateur, M. Lawson, remplace un conservateur, sir Henry Drayton, devenu président de la Commission des Liqueurs de l'Ontario; dans Lambton Ouest, l'élection n'a pas eu lieu encore, mais tout laisse prévoir qu'il n'y aura pas de changement là non plus.

La prochaine Chambre comptera donc 132 libéraux et libéraux-progressistes, 90 conservateurs, 4 travaillistes et 2 indépendants.

Une semaine du Canada en Nouvelle-Angleterre

Comme résultat d'une entente conclue entre les autorités fédérales et les autorités provinciales, une campagne active de rapatriement sera poursuivie, cette année, dans la Nouvelle-Angleterre. Pour commencer, une "Semaine du Canada" sera tenue à l'hôtel Hamilton, à Holyoke, du 7 au 12 janvier, sous les auspices de M. L.-A. Delorme, agent du gouvernement canadien à Woonsocket, R. I. Le site de cette exposition de produits canadiens a été choisi à la suite de nombreuses demandes de renseignements sur les centres de colonisation canadiens venus de la région de Holyoke, Mass.

A cette exposition, seront présents MM. les abbés A.-S. Décheanes, missionnaire colonisateur du gouvernement de Québec, et Hamelin, missionnaire colonisateur dans l'Ouest canadien, qui donneront des renseignements sur les régions de colonisation du Québec et de l'Ouest canadien. Le Canadien National sera représenté par son agent de la Nouvelle-Angleterre, M. Charles Nadeau, de Woonsocket, R. I., et M. J.-E. Laforce, agent général, services de colonisation et des voyageurs du Canadien National, à Montréal.

En route pour Rome



S. G. MGR A.-A. SINNOTT, archevêque de Winnipeg, qui est parti dimanche soir pour un voyage à Rome. Il sera absent environ trois mois.

BRIAND DEFEND LE SAINT-SIEGE

Il répond au député anticlérical François-Albert, qui disait le Vatican favorable à l'Anschluss

Paris — Lors de la discussion du budget des affaires étrangères, M. Briand a souligné le caractère désintéressé et traditionnel de la politique du Saint-Siège, ainsi que son attachement irrévocable à la paix. Cette déclaration du ministre des affaires étrangères a été provoquée par une intervention de M. François-Albert, ancien membre du cabinet Herriot. Celui-ci avait dénoncé le péril que représente pour la paix européenne le rattachement de l'Autriche à l'Allemagne, et comme il ne manque aucune occasion d'attaquer l'Eglise, il avait ajouté que le Vatican favorise ce plan d'union austro-allemande.

M. Briand a interrompu l'orateur.

M. Briand. — Qui vous fait croire que le Saint-Siège verrait sans inconvénient la disparition de l'Autriche qui, au point de vue catholique, a une force mystique incontestable?

M. François-Albert. — Le Saint-Siège joue quitte ou double...

M. Briand. — Ce n'est pas son habitude de faire des parties de ce genre. (Rires)

Quelques heures plus tard, en discutant la politique internationale, M. Briand est revenu sur le sujet de l'Anschluss et du Vatican.

Les peuples ont le droit de disposer d'eux-mêmes, de se suicider eux-mêmes, a-t-il dit. Et si, dans un pays, il y avait les neuf dixièmes de la population qui se suicident et seulement un dixième pour s'y opposer, cette minorité aurait le droit de s'y opposer. (Vifs applaudissements.)

Mais, heureusement, le problème n'est pas posé et je suis tranquille sur les résultats. La France a eu le mérite d'avoir, dès le début, aidé l'Autriche à vivre. Depuis, elle n'a cessé d'intervenir auprès des pays qui l'avoisinent pour leur demander de lui permettre de vivre.

M. François-Albert a parlé du problème avec des pensées qui ne sont peut-être pas étrangères à la politique intérieure. (Sourires.) Il a parlé de la reprise de nos relations avec le Saint-Siège et a suggéré que nous traitions avec celui-ci. Il a même ajouté: "Marchandez, vous aurez les articles 70 et 71. Faites-les miroiter aux yeux du Vatican."

Les conversations avec le Saint-Siège sont d'ordre international. Les catholiques allemands, pour des raisons d'ordre intérieur, peuvent essayer de réaliser l'Anschluss, mais que le Saint-Siège ait le désir de voir disparaître une des cellules du catholicisme, cela m'étonnerait beaucoup!

Le Saint-Siège ne travaille pas pour la courte durée d'un mandat législatif. (Vifs applaudissements.) Il vit dans les traditions et règle sa conduite sur les temps lointains. En outre, il est intéressé à la paix. Il est probable qu'il ne fera rien pour y porter atteinte.

BRUXELLES — Dix-huit tailleurs de pierre et un chauffeur se sont noyés lorsque leur automobile est tombée d'un pont, à un tournant, dans la rivière Ourthe, près de Hay. On a travaillé à repêcher les cadavres durant la nuit, à la lumière des torches.

LE ROI SERAIT DEFINITIVEMENT HORS DE DANGER

Deux des principaux journaux médicaux anglais confirment la légitimité de cet espoir

Londres — Un exposé officiel des progrès constatés chez le roi dans sa lutte contre la pleurésie, exposé le plus complet encore révélé jusqu'à date par les médecins qui ont traité Sa Majesté, a été publié par deux des plus importants journaux médicaux de Grande-Bretagne, le "Lancet" et le "British Medical Journal". Les déclarations faites sont on ne peut plus encourageantes, car elles laissent entendre que si les progrès du roi sont lents, ils justifient néanmoins l'espoir d'un retour à la santé.

Fluctuations prévues

Au cours des prochaines semaines, il y aura des hauts et des bas dans la situation du roi, et si les hauts sont plus nombreux, ce sera un indice de progrès.

Plusieurs suggestions ont été faites en ce qui concerne la nourriture à donner au roi. On est présentement à étudier le régime qui lui conviendrait, mais la chose n'est pas facile, attendu que le malade accuse une grande répugnance contre nombre de mets. Il importe, de plus, de combattre autant que possible toute perte de poids, et ceci ne dépend pas seulement de la nourriture ingérée, mais surtout de celle digérée et assimilée. Or il faut tenir compte, encore ici, du grand état de faiblesse du roi.

L'auteur des articles auxquels nous faisons ici allusion ajoute que la pression artérielle du roi est tombée très bas et que son sang manque notablement de chaux. On lui en administre, ainsi que de la strychnine, ce qui semble lui être profitable. Il en est de même des rayons ultra-violets qu'on continue de lui appliquer.

La transfusion du sang serait dangereuse

Il a été plus ou moins question de transfusion du sang. Mais, dit-on, dans un cas de maladie aussi compliquée, il ne faut pas oublier que même en prenant toutes les mesures de précautions possibles, la chose comporte certains risques graves. Aussi a-t-on, pour le moment, cessé d'y songer, après longue et minutieuse étude de la condition du roi. Considération très importante, il y a eu grande amélioration dans l'état du sang. On constate, de plus, qu'il y a progrès lents mais constants au point de vue général, et ceci justifie d'espérer que le roi reviendra à la santé. Il faudra, néanmoins, que les progrès enregistrés se précisent davantage pour que la confiance se substitue à l'anxiété.

M. Nérée Beauchemin frappé de paralysie

Les Trois-Rivières — On rapporte de Yamachiche que l'état du poète Nérée Beauchemin, frappé de paralysie, s'est fort amélioré et qu'il a bonne chance de se rétablir. Le poète Beauchemin est âgé de 78 ans.

Mort de l'hon. G. Murray, ex-premier de la Nouvelle-Ecosse

Montréal — L'hon. George-H. Murray, qui fut premier ministre et chef du parti libéral en Nouvelle-Ecosse de 1896 à 1923, est mort de la pneumonie, après trois jours de maladie seulement. Il était âgé de 68 ans.

1928 a été une année très humide

Ottawa — L'année 1928 tient le second rang comme année la plus humide depuis 39 ans, suivant F.-W. Baker, observateur officiel de la température à la ferme expérimentale centrale. La précipitation totale a été de 42.83 pouces. Ce chiffre n'a été dépassé qu'en 1893, alors que la précipitation a été de 42.94 pouces. La moyenne annuelle pour Ottawa est de 34.60.

Pendant les six années dernières, cette moyenne a toujours été dépassée. Le mois de juin l'année dernière a été particulièrement humide et la même constatation s'applique aux mois de juillet, août, septembre et octobre. La chute totale de pluie pour ces mois a été 25.42 pouces à comparer avec la moyenne ordinaire de 15.70 pouces.

Nouvelles Brèves

VICTORIA, C.-A. — La Colombie-Anglaise dépense environ $18,000,000 pour les boissons alcooliques et la bière, soit $30 pour chaque homme, femme et enfant de sa population.

OTTAWA — L'année dernière, 322 licences d'automobiles ont été suspendues, à Ottawa, pour infractions aux règlements de la circulation.

MONTREAL — Au cours de la saison maritime 1928, 1,202 navires sont entrés dans le port de Montréal, soit 41 de plus qu'en 1927.

QUEBEC — L'assermentation de sir Lomer Gouin a été fixée au 10 janvier courant. La cérémonie aura lieu au Conseil législatif dans l'après-midi.

MONTREAL — Le "sou du pauvre", ou taxe sur les amusements, a rapporté plus d'un million à Montréal en 1928.

SAINT-HYACINTHE, P. Q. — Un incendie a sérieusement endommagé l'église de Notre-Dame du Rosaire, desservie par les Pères Dominicains. Les dégâts s'élèvent à $5,000.

WASHINGTON — Les délégués de la Bolivie et du Paraguay ont signé le protocole préliminaire à la formation d'un comité qui sera chargé de régler le différend entre ces deux pays.

PARIS — M. de Marcilly, ministre de France à La Haye, est nommé ambassadeur à Berne.

LONDRES — La décision du gouvernement canadien de rétablir la poste à deux sous pour d'autres parties de l'empire a soulevé une vive agitation, en Grande-Bretagne en vue de la diminution des tarifs postaux.

PARIS — Le dynamitage des vieilles fortifications a endommagé fortement la belle gare de chemin de fer du bois de Boulogne où descendent les souverains et chefs d'Etat qui visitent Paris.

PARIS — M. Lucien Saint, résident général en Tunisie, est nommé résident général au Maroc, en remplacement de M. Steeg, démissionnaire. M. Manceron, préfet de la Moselle, est nommé résident en Tunisie.

L'EGLISE N'EST PAS L'ENNEMIE DE LA SCIENCE

Ce qu'elle craint le moins, c'est la vérité historique, scientifique et économique, rappelle le cardinal Hayes

New-York — Du haut de la chaire de la cathédrale Saint-Patrice, le cardinal Hayes a répondu au nom de l'Eglise à la prétention, exprimée par une certaine catégorie de l'Association américaine pour l'avancement de la science, qu'il serait nécessaire de se refaire un nouveau concept de Dieu. Le discours de Son Eminence a été prononcé au cours d'un office spécial auquel les membres de l'Association étaient invités et ils furent remerciés d'avoir assisté aux offices de l'église.

Le cardinal Hayes a répondu au Dr Harry Elmer Barnes, professeur de sociologie historique au Smith College, qui disait qu'il était nécessaire de se faire une conception plus adéquate de Dieu et que "cette idée nouvelle de Dieu devrait être formulée à la lumière de l'astrophysique contemporaine, laquelle rejette complètement les données théologiques et cosmologiques des Saintes Ecritures.

"C'est outrageant, dit le cardinal, de lire dans les journaux aujourd'hui qu'un savant de notre ville dit que Dieu n'est qu'un mythe.

"C'est la mode de nos jours de voir un conflit et une contradiction entre la religion et la science. Pour les uns, la nature est aveugle, c'est une force ignorante, qui s'est peut-être créée elle-même et est sans aucun doute éternelle. La religion vraie respecte la vraie science, se réjouissant des lumières qu'elle jette sur les beautés de la nature et qui manifestent de plus en plus par elle l'intelligence toute-puissante de Dieu.

"Une autre erreur commune aujourd'hui, c'est que l'Eglise catholique est l'ennemie de la science. La chose que l'Eglise catholique craint le moins, comme l'a clairement dit Pie XI à un éminent historien, c'est la vérité, soit historique, soit scientifique, soit économique.

"L'Eglise, depuis le jour de son existence, a toujours favorisé la recherche de la vérité. Ainsi les papes se sont toujours choisis comme médecins les hommes les plus savants dans l'art de la médecine."

LA PHONETIQUE DANS NOS ECOLES

Pour bien l'enseigner, il faut tout d'abord l'enseigner aux instituteurs et institutrices

Montréal — Dans une conférence donnée devant les institutrices, il y a quelques jours, à l'Ecole Normale Jacques Cartier, M. Roland Juneau, instituteur lui-même, a traité de ce sujet tout à fait d'actualité: l'enseignement de la phonétique dans les écoles.

Présenté par M. l'abbé Adélard Desrosiers, principal de l'Ecole Normale, le conférencier a montré d'abord ce qu'il faut entendre par la phonétique, en a démontré la nécessité, puis a indiqué les moyens que l'on peut employer pour introduire cette étude indispensable dans nos écoles.

En phonétique, il ne s'agit pas d'étudier la déclamation ni de corriger nos fautes de grammaire et de syntaxe, ni d'éliminer les anglicismes de notre vocabulaire. Ces questions, très importantes sans doute, doivent trouver leur place en d'autres points de notre programme d'enseignement. La phonétique est l'étude de la prononciation des voyelles avec toute leur pureté, l'articulation parfaite des consonnes, la ponctuation, les liaisons et l'étude des inflexions indispensables à une lecture ou une diction intelligente.

Pour prouver la nécessité de cet enseignement, le conférencier cite les paroles de M. Ed. Montpetit: "La diction du peuple..." Après avoir rappelé les paroles du R. P. Louis Lalande, dans son article intitulé "Bouches molles", M. Juneau fait part de son expérience personnelle et de celle de ses collègues dans l'enseignement; il cite les paroles que M. J.-P. Labarre adressait à M. Massé le 5 mars dernier; puis invoquant la raison de dignité nationale et de patriotisme, le conférencier conclut à la nécessité absolue de cet enseignement.

Quant aux moyens à employer pour introduire cet enseignement dans nos écoles, M. Juneau croit que pour bien y enseigner la phonétique française il faudrait tout d'abord l'enseigner aux instituteurs. Le conférencier se garde de vouloir froisser qui que ce soit de l'enseignement, ou de généraliser. Il affirme que ceux qui n'auront pas appris les particularités de la phonétique française ne pourront corriger leur propre langage. Il croit qu'une série de conférences aux professeurs sur cette matière constituerait le premier pas à faire dans la voie du progrès. Le deuxième pas à accomplir serait l'organisation de la phonétique française durant tout le cours des écoles primaires à l'école. Il se prépare actuellement un manuel complet à cet usage. Le conférencier croit qu'avec ce manuel, l'élève pourrait travailler seul à la maison.

Si l'on veut arriver au succès, il faut des sanctions. La meilleure serait d'inscrire la matière au programme et d'obliger les enfants à passer un examen écrit et deux oralement. L'un oral sur la lecture, l'autre, oral, sur la récitation d'un morceau appris au cours de l'année et enfin un troisième écrit sur les règles de la phonétique et sur la prononciation des mots que l'élève indiquerait au moyen de signes spéciaux.

Pour les écoles normales, M. Juneau recommande fortement l'étude du manuel de la "phonétique française au conservatoire" par M. Landreau. Deux heures de cours par semaine durant quatre années du cours sous la direction d'un professeur spécial de diction ne seraient pas de trop.

L'enseignement de la phonétique dans les collèges classiques a obtenu des résultats marquants. Les résultats de cet enseignement ne seraient pas moins appréciables s'il était donné d'une façon suivie dans toutes les écoles normales, supérieures ou primaires.

NOUVELLES DE PARTOUT

Pour simplifier la classification du blé

Ottawa — Au cours d'une interview, M. L.-H. Newman, céréaliste du Dominion, a affirmé que la production scientifique de variétés supérieures de blé a augmenté de plus de cent millions de dollars la valeur de la moisson du Canada chaque année. M. Newman a fait observer que le département d'agriculture cherche maintenant à diminuer de trente-cinq à six le nombre des variétés du meilleur blé, et cela afin de simplifier la classification et les mélanges. Il a indiqué le "Marquis" comme la meilleure variété, du point de vue général.

Les renards de l'île du Prince-Edouard

Charlottetown, I. P.-E. — Pendant l'année 1928, de 5,600 à 5,700 renards de l'île du Prince-Edouard ont été exportés outre-mer, soit une augmentation de 4,260 sur le nombre exporté l'année précédente.

Tous ces renards ont été déposés sur le continent européen sans qu'il arrive un seul accident.

Depuis le mois d'octobre, des renards ont été envoyés en Norvège, en Suède, en Ecosse, en Allemagne, en Tchécoslovaquie, en Bavière, en Finlande, en France, en Hollande, en Suisse et au Japon.

M. le sénateur Béique élu président de la Banque Canadienne Nationale

Montréal — L'hon. M. le sénateur F.-L. Béique a été élu président de la Banque Canadienne Nationale, en remplacement de M. J.-A. Vaillancourt, décédé.

L'hon. sénateur J.-M. Wilson a été élu vice-président de la banque, qui compte deux vice-présidents; l'autre est l'hon. M. Georges-Elie Amyot.

M. Beaudry Leman, qui reste administrateur général de la banque, fera maintenant partie du conseil d'administration.

Les grains par le port de Vancouver

Vancouver — D'après le dernier rapport, le port de Vancouver a exporté plus de 35,637,000 boisseaux de céréales jusqu'à date, cette année, soit une augmentation d'environ 16,000,000 de boisseaux sur l'année dernière.

D'après le gérant général du "pool" albertain du blé, M. Charles Hall, de Calgary, les directeurs de cette organisation enquêteront pour s'assurer s'il serait opportun de doubler la capacité de leur élévateur à Vancouver, en février.

Il y a 56,619 étudiants au Canada

Ottawa — D'après le rapport que publiera prochainement le bureau fédéral des statistiques, les vingt-trois universités du Canada comptaient à la fin de l'année universitaire 1927-28, 56,619 étudiants. Les étudiants des cours de vacances se trouvent comptés dans ce total. Le nombre des professeurs s'élevait à 4,077, dont 535 femmes. Le revenu global de vingt-et-une de ces vingt-trois universités atteignait presque $11,000,000, dont $4,900,000 provenaient des gouvernements et des municipalités.

Une conférence américaine sur l'influenza

Washington — Les officiers de santé de tous les Etats et dix autres savants de l'extérieur ont été invités par le service de la santé publique à assister à une conférence nationale, probablement en janvier, dans le but de chercher des méthodes pour contrôler l'épidémie d'influenza et celles qui se produiront dans l'avenir.

L'immigration est en progrès au Canada

Ottawa — Au cours du mois de novembre le Canada a reçu de l'étranger 6,844 nouveaux habitants, soit une augmentation de 16 pour cent sur le même mois en 1927, alors que le total n'était que de 5,904. Dans le total apparaissent 2,059 britanniques, 1,955 citoyens des Etats-Unis, 1,389 immigrants des nations choisies d'Europe, et 1,441 autres.

Pour les huit premiers mois de l'année fiscale, soit d'avril à novembre, 13[illegible],596 immigrants sont entrés au Canada, à comparer avec le total de 12[illegible],362 en 1927, une augmentation de 11 pour cent. De ce nombre sont 49,499 sujets britanniques, 23,220 des Etats-Unis, 23,633 des nations choisies d'Europe et 42,187 d'autres pays.

On note aussi que le retour de Canadiens des Etats-Unis se continue toujours. Pendant le mois de novembre, 2,258 des nôtres sont revenus au pays, alors qu'ils avaient déjà décidé d'élire leur domicile permanent aux Etats-Unis. Depuis le 1er avril 25,801 de ces personnes sont revenues au Canada pour y demeurer en permanence.

Les érables coulent

Stratford, Ont. — Les indices d'un printemps hâtif se manifestent déjà ici. Durant leurs vacances de Noël, David et John Thompson, de North Easthope, ont entaillé un certain nombre d'érables autour de leur demeure, et ont pu en obtenir une quantité de sève suffisante pour faire un pain de sucre de dimensions respectables.

La diphtérie dans le nord de l'Alberta

Edmonton — A. Logan, facteur de la "Hudson Bay Company", à Fort Vermillion, a succombé à l'épidémie de diphtérie qui fait rage à deux postes éloignés du nord: Fort Vermillion et Little Red River.

Un aéroplane a quitté Edmonton avec 500,000 doses de sérum antidiphtéritique. Des centaines de cas de diphtérie ont été signalés.

La grippe à Montréal

Montréal — Pour la semaine se terminant le 22 décembre, il y a eu 73 décès, soit une moyenne de 10.4 par jour; pour la semaine se terminant le 29 décembre, 95 décès, soit 13.5 par jour; pour la période comprise entre le 30 décembre et le 2 janvier, 28 décès, soit 7 par jour.

Si on prend les décès inscrits au rapport comme "grippe", on constate que depuis sept jours il y en a eu 53, soit une moyenne de 7.5 par jour. Ce chiffre indique que les décès ont considérablement diminué durant la dernière semaine puisqu'ils sont presque la moitié moins de ce qu'ils étaient la semaine précédente.

Le lynchage aux Etats-Unis

D'après les statistiques établies par le service des recherches du "Tuskegee Institute", il y a eu en 1928, neuf lynchages, soit sept de moins qu'en 1927, 21 de moins qu'en 1926, huit de moins qu'en 1925 et sept de moins qu'en 1924, dit le "Courrier des Etats-Unis".

Six des personnes lynchées ont été arrachées aux mains de la justice, une de la prison et cinq aux agents de police qui les avaient arrêtées.

$25,000 pour amender la loi de la prohibition aux Etats-Unis

New-York — M. W.-R. Hearst vient d'annoncer par la voix de ses journaux qu'il offre un prix de $25,000 à la personne qui préparera le meilleur plan d'amendement au dix-huitième amendement de la loi de la prohibition ou qui pourra le remplacer totalement par "une mesure à la fois plus libérale et plus américaine". Le 18ème amendement a mis en vigueur la loi de la prohibition, dite loi Volstead.

En même temps qu'il fait cette offre, M. Hearst avoue qu'il ne croit pas qu'il adviendra un jour où la prohibition sera pleinement observée ni qu'elle pourra même l'être. Il ajoute même qu'il croit que si par des efforts constants et même violents, l'on parvenait à faire observer pleinement la loi existante ou amendée, pendant les quatre années qui vont suivre, le prochain président des Etats-Unis serait un démocrate.

Pékin s'appelera désormais Péping

Péping, Chine — Le ministère des postes du gouvernement de Nankin a décidé de changer le nom de Pékin, l'ancienne capitale de Chine, en celui de Péping.

Péping a été choisi parce que Pékin signifie la "capitale du nord" en chinois et que le gouvernement nationaliste ne veut pas que ce sens s'applique à d'autre cité que Nankin (capitale du sud).

ECHOS D'EUROPE

Le grand duc Nicolas de Russie est mort

Antibes, France — Le grand Duc Nicolas de Russie est mort en exil ici samedi. Avec lui disparait une partie des espoirs de la "Russie blanche" dans le rétablissement des Romanoffs sur le trône des czars. Il a succombé à une syncope, à la suite d'une maladie de plusieurs semaines. Il était âgé de 72 ans et était cousin du czar défunt. Pendant la grande guerre, le grand duc Nicolas avait eu le commandement suprême de l'armée russe et lors de la chute des Romanoff il avait réussi à échapper aux mains des bolchévistes.

M. Poincaré voulait se retirer, mais il restera

Paris — A la suite d'une série de séances de jour et de nuit, le Sénat et la Chambre ont donné force de loi au budget de 1929 d'une manière tout à fait définitive le 30 décembre.

Les séances furent parfois orageuses, particulièrement quand vint le débat sur l'augmentation des salaires des membres du parlement, qui de 45,000 ont été portés à 60,000 francs.

M. Raymond Poincaré a déclaré lors d'une réunion spéciale de son ministère, qu'il considérait que sa tâche était maintenant terminée par l'adoption du budget de 1929 et qu'il remettrait sa démission comme premier ministre entre les mains du président Doumergue.

Les ministres ont réussi à décider M. Poincaré à conserver la direction du cabinet.

Gros contrats allemands donnés en France

Berlin — Un groupe de constructeurs allemands a obtenu des contrats en France sur le compte des réparations, au chiffre total de 45,000,000 de marks (approximativement $10,800,000). Environ 1,500 ouvriers allemands y travailleront; ces travaux comportent la construction de nouveaux quais à Bordeaux, stations d'énergie dans les Pyrénées, amélioration du port de la Seine, projet de canalisation du Rhône, et changement du cours de la rivière Alpine à Verton.

Les ouvriers allemands auront leurs propres cantines, terrains de jeux, hôpitaux, théatres et baraques.

M. Briand et les articles sur les congrégations

Paris — M. Briand a insisté auprès de la commission des affaires étrangères sur l'adoption urgente des articles sur les congrégations de missionnaires dont le gouvernement a pris l'initiative en raison de leur grand intérêt national.

La part de la France à la paix mondiale

Paris — La part de la France à la paix mondiale: tel est le sujet abordé le jour de l'an par le président Gaston Doumergue, à la réception des ambassadeurs et des ministres de quelque soixante nations à Paris. Mgr Louis Maglione, nonce à Paris, doyen du corps diplomatique, était en tête de la procession des envoyés et a parlé en leur nom. Il parla du pacte Kellogg-Briand pour la renonciation à la guerre comme étant dû à la noble et généreuse initiative de la France et des Etats-Unis. Il regarde ce pacte comme une promesse heureuse aux nations du monde, lequel demeurera pour elles une forte et douce espérance.

Le président Doumergue répondit que la France se sentait honorée d'avoir proposé le pacte, et que la préoccupation dominante du gouvernement français serait de travailler à ce que la paix mondiale durable devienne un fait accompli.

Un comité pour fixer le statut des Dominions

Londres — Certaines anomalies du statut qui existe entre l'Angleterre et ses dominions seront étudiées par un comité spécial. La date de réunion de ce comité n'a pas encore été fixée. On croit que la situation politique actuelle en Grande-Bretagne aura une grande influence sur la fixation de cette date. Cependant, les démarches préliminaires pour la formation du comité sont commencées.

Le but de ce comité sera de faire une étude complète de la situation et de préparer une liste de recommandations spéciales pour la prochaine conférence impériale.

Tous les membres du comité seront des experts choisis avec le plus grand soin.

Le paneuropéanisme

Berlin — Le comte Coudenhoven Kalergi, qui est à la tête du mouvement paneuropéaniste, vient de lancer un appel à tous les gouvernements européens pour convoquer en 1929 une conférence dans le but "d'organiser une ligue des Etats européens, de supprimer les barrières douanières entre les nations et d'établir un marché européen".

La neige retarde les trains en France

Paris — L'hiver est arrivé pour de bon dans toute la France. Le froid est aggravé par un fort vent du nord-est. Il a neigé partout, ce qui rend les communications plus difficiles par chemin de fer et par les routes. Par suite de la neige qui est tombée dans la région d'Avignon, tous les trains à destination de Paris ont été retardés de huit heures.

Les revenus ont baissé de $42,234,000 en Angleterre

Londres — Au début de la nouvelle année, le chancelier Winston Churchill va se trouver en face d'un problème ardu s'il veut préparer un budget populaire. Les rapports financiers des neuf derniers mois de 1928, qui sont les neuf premiers de l'année fiscale, montrent que la situation financière est plus mauvaise que l'an dernier de $40,000,000. Il faut remarquer toutefois que les trois derniers mois de l'année fiscale sont les plus importants.

Les revenus ordinaires ont diminué de $42,234,000 et la baisse de $47,457,300 prévue dans les dépenses ordinaires n'aura pas lieu. Il faudra donc équilibrer la balance dans les trois derniers mois.

LE FRANCAIS AU RANCART DANS LE COEUR DE PARIS

Deux rédacteurs du "Matin", MM. Henry de Korab et Adrien Bourse, poursuivent présentement une intéressante enquête sur la capitale française. Leur papier s'intitule: "Le nouveau visage de Paris", et l'on y trouve des choses renversantes. Nous extrayons de leur pittoresque documentation le chapitre ci-dessous qui permettra aux lecteurs canadiens d'apprendre qu'il y a, en plein Paris, des quartiers "où l'on ne parle plus français".

Nous citons textuellement les deux journalistes parisiens:

Le français au rancart

Il y a aujourd'hui des restaurants à Paris où l'on a du mal à s'expliquer en français.

Rue de l'Orillon, dans le quartier Saint-Joseph, et à Saint-Paul, dans le quatrième, nous avons trouvé des gargotes, où notre entrée a fait sensation.

Rue Saint-Paul, sans nous faire grise mine, le patron, qui remplissait derrière son comptoir des verres d'eau-de-vie, ne paraissait pas nous considérer comme de véritables clients.

— Vous pas trompés? nous dit-il. Ici, restaurant pour ouvriers étrangers...

— Non, répliqua gaiement l'un d'entre nous, donnez-nous le plat du jour...

— Faites place, cria alors le patron...

A une longue table de marbre, des hommes en casquettes se tassèrent, nous livrant un petit coin sur la banquette.

Un voisin, en cotte bleue, parfaitement ressemblant au classique ouvrier plombier, joua du coude en poussant vers nous une ardoise:

— Prenez oie polonaise, nous conseilla-t-il avec bonhomie, 3 fr. 25 avec choux. Bon marché et très bon.

— Merci. Va pour l'oie aux choux. Vous travaillez à Paris?

— Maintenant pas. J'attends. Je cherche travail. C'est comme l'autre brun, vous voyez? Italien. Patron nous fait crédit. Nous avons travaillé avec contrat à la campagne. Fini contrat, on vient à Paris.

— Cinéma? Café? c'est plus amusant?...

— Oui, peut-être... Mais moi comme métier: zinc. Après contrat veux travailler de mon métier. Je cherche.

Chiffre qui compte

— Il y a beaucoup de restaurants comme celui-ci?

— Vingt peut-être... Et puis, on en ouvre d'autres.

Paris, voyez-vous, est plein d'hommes, venus en France pour labourer la terre et saper les mines. Après deux ans de travail, ayant trois, cinq, six mille francs en poche, ils débarquent à Paris et ils attendent. Pourquoi?...

— Monsieur, explique notre voisin qui nous avait si aimablement cédé sa place, si j'avais femme, enfants, j'aurais naturellement serré argent et rentré maison. Mais je suis seul. Homme seul est encore moins seul, ici. Tant que durera argent, je resterai dans Paris, et un jour, si je ne trouve pas de travail, je reviendrai charger betteraves.

Voilà pourquoi certains quartiers de Paris changent de visage. La France, pour des raisons trop connues, aspire la main-d'oeuvre étrangère. Mais les économies des ouvriers de la terre et de la mine ne sont pas dépensées dans les villages et les corons, elles affluent à Paris, faisant la fortune des traiteurs qui savent accommoder des plats à la mode du pays.

Du côté du banquier

A Saint-Joseph, c'est, depuis peu, un autre spectacle. Ce ne sont plus là des ouvriers se reposant après un rude travail manuel. Ce sont des grimpeurs, des "grimpions" comme on les nomme dans certaines provinces.

Des gens, remuants comme de jeunes chiens, ont choisi Paris parce qu'ils ont flairé que, malgré tout, malgré toutes les campagnes sur la décadence et la ruine françaises, ce pays était en ascension.

— On n'est pas venu pour la curée, nous a dit joyeusement, sa serviette sous le bras, le patron d'un restaurant "Kochère" réputé, de la rue de l'Orillon. La France, monsieur, sera, dans dix ans, le banquier du monde. Il vaut mieux être du côté du banquier, d'autant qu'il nous fait la vie meilleure, acheva-t-il dans un éclat de rire.

Macédoine d'idiômes

"Hareng!..." "Foie haché..." "Carpe farcie..." "Kalbsbratten pommes sautées", "Katchkes mit choux". Les commandes en germano-franco-polono-youdich tombent en vrac dans un brouhaha de discussions véhémentes, de gesticulations à côté desquelles Marseille, un bar du port de Marseille, semblerait un modèle de mesure et de sobriété.

A côté de nous, un jeune homme s'adresse à une jeune personne aux cheveux taillés de près et lui montre le capot d'une voiture de haute classe:

— J'aurai la même dans deux ans, affirme-t-il avec conviction.

— Va donc plutôt en Amérique, eh! nouveau riche, lui crie de loin un courtier en bijoux.

— En Amérique?... s'étonne l'interpellé. En Amérique?... Mais c'est ici que l'on gagnera de l'argent.

Ayant bu de la "pey sakhovka" (de l'eau-de-vie à 90o), notre jeune homme se redresse superbe et hurle à tue-tête:

— Maintenant stabilisation. Pound sterling, dollar, moi m'en fous. Franc et la fortune sont ici. Travailler seulement. Pour vous, monsieur, travail c'est chemin de la prison; pour moi et mes enfants, c'est devenir bons citoyens de la République.

— C'est chaque jour comme cela, vint nous assurer le patron.

LA BANQUE ROYALE ENREGISTRE LE PLUS GROS ACTIF AU CANADA

Son actif total, de $909,395,884, accuse une augmentation de $15,000,000 pour l'année — Le plus considérable jamais enregistré par une banque canadienne — Augmentation de plus de $66,000,000 dans les prêts commerciaux — Record dans les profits

La Banque Royale du Canada va continuellement de l'avant, établissant de nouveaux records pour les banques canadiennes. Le rapport annuel pour l'année fiscale terminée le 30 novembre, qui vient d'être publié, sera reçu par les actionnaires comme l'un des plus satisfaisants dans l'histoire de la banque. Non seulement l'actif atteint un nouveau record d'altitude dans l'histoire des banques canadiennes, mais, ce qui fera non moins plaisir aux nouveaux actionnaires, les profits pour l'année constituent également un nouveau record.

Du point de vue de l'intérêt général du grand public, le côté le plus satisfaisant du rapport est sans doute ce qui concerne les prêts commerciaux au Canada. On a reconnu une très grosse augmentation dans le commerce et l'industrie du pays, et la Banque Royale, avec ses très larges ressources, a pu prendre $66,000,000 de nouvelles affaires et maintenir amplement en même temps son habituelle forte position en argent liquide.

Sur l'actif total de $909,395,884, l'actif liquide est de $398,862,065, égal à 50% des garanties au public. S'y trouve inclus l'argent en caisse et dans les banques s'élevant au total de $180,321,670, soit 22.62 p.c. des garanties au public. L'autre actif liquide comprend des obligations des gouvernements fédéral et provinciaux, $85,257,914, comparé avec $73,307,380; des obligations municipales canadiennes, des obligations publiques britanniques, étrangères et coloniales, $16,730,643, descendues de $31,296,226, des obligations de chemins de fer et autres, actions, $16,640,108, comparé avec $15,890,650.

Plus gros chiffre d'affaires

La part très proéminente qu'a jouée la banque à financer les plus grosses entreprises du Canada s'accuse dans le total des prêts commerciaux au Canada, $292,315,472, comparé avec $225,536,860, augmentation pour l'année de plus de $66,000,000. En même temps les prêts courants ailleurs qu'au Canada ont descendu de $153,411,835 à $145,422,394.

Record dans les profits

Un nouveau record de profits a été établi. Les profits pour l'année se sont élevés à $5,881,253, comparé avec $5,370,145 l'année précédente. Les profits, ajoutés à la somme reportée de l'année précédente, ont porté le total disponible pour distribution à $7,691,085. Cette somme a été appliquée comme suit: dividendes et boni, $4,200,000; transféré au fonds de pension des officiers, $200,000; crédits pour bâtisses de banques, $400,000; réserve pour taxes du gouvernement fédéral, $530,000; ce qui laisse une balance à reporter de $2,361,085, contre $1,809,831 à la fin de l'année précédente.

Un rapport qui montre une force et des réserves si extraordinaires devrait être particulièrement agréable aux actionnaires et au public en général. Comme on le sait, la Banque Royale a des bureaux importants et des relations dans tous les principaux centres bancaires du monde et un report aussi satisfaisant sera considéré comme une preuve de la solidité de la position du Canada.

Le rapport sera soumis à l'assemblée générale annuelle des actionnaires, qui aura lieu au bureau-chef de la Banque, à Montréal, le jeudi 10 janvier prochain.

L'instruction en Turquie

Constantinople — Une sorte de grande révolution a commencé officiellement en Turquie le 1er janvier. Ghazi Mustapha Kemal veut réduire le nombre des illettrés de 90 à 10% en l'espace de quatre mois.

Les crieurs de rues ont parcouru les villages dans toute la Turquie, en annonçant que les habitants des deux sexes entre 16 et 40 ans devront suivre les cours des nouvelles écoles nationales. La loi déclare qu'ils devront apprendre le nouvel alphabet latin.

Le cinquième centenaire de sainte Jeanne d'Arc à Domremy

Paris — Domremy, le pays natal de sainte Jeanne d'Arc, se propose de célébrer avec éclat le cinquième centenaire de sainte Jeanne d'Arc.

Les fêtes se dérouleront les 5, 6 et 7 avril 1929, semaine de Pâques. Son Eminence le cardinal Bizet, archevêque de Besançon, les présidera, entouré de nombreux évêques et prélats, qui ont promis leur assistance à ce triduum solennel.

Un programme est en voie d'élaboration, sous la surveillance d'un comité général.

VOLUME XVI. WINNIPEG, MAN., MERCREDI, 9 JANVIER 1929 NUMERO 32

C'est l'élite surtout qui fait le peuple, et c'est à l'élite qu'il importe de garder son caractère national distinctif.

Raphaël GERVAIS.

LA LIBERTÉ

Les vérités qu'on aime le moins à entendre sont souvent celles qu'on aurait le plus d'intérêt à savoir.

BOSSUET.

ON NOUS ECRIT DE L'EXTREME-NORD

Island Lake, 1er novembre 1928.

Monsieur le Directeur,

Permettez à un profane de venir, quelques minutes, entretenir vos lecteurs de la population indienne du Canada et de ceux qui en veulent faire une population chrétienne et civilisée — l'un ne va pas sans l'autre. J'espère trouver parmi vos abonnés et lecteurs beaucoup d'amis du Canada qui se rangeront à mes conclusions.

Parti fin août dernier de Winnipeg pour un voyage d'assez longue durée vers une région, inconnue pour moi et entièrement sauvage, m'avait-on dit, je suis arrivé vers la mi-septembre en plein coeur d'une réserve indienne. J'étais peut-être sous l'impression des lectures de ma jeunesse, Gustave Aimard et Fenimore Cooper, car je m'attendais à voir des Indiens en costume plus ou moins bariolé, et toujours arpentant leurs territoires de chasse, en quête d'un motif de déterrer la hache de guerre. Ce temps n'est plus, je m'en suis aperçu, et la hache de guerre est maintenant une pièce de musée rétrospectif. J'ai trouvé des gens paisibles, un peu bruns de peau, noirs de cheveux, habillés à l'européenne, beaucoup intelligents, quelques-uns éveillés même, et qui m'ont semblé spirituels. Ils s'adonnent à la pêche et à la chasse et en vivent. J'en suis venu à la persuasion que seules l'instruction et l'éducation leur a manqué, peut-être par suite du parti-pris des envahisseurs. Mais aujourd'hui cette instruction, cette éducation qui leur manquaient, leur sont largement dispensées, grâce, on ne le saurait trop dire, aux efforts des missionnaires, et parmi ceux-ci des disciples de Mgr de Mazenod, ce Français au grand coeur, les Oblats de Marie Immaculée.

Je ne saurais être suspecté de partialité en la circonstance parce que longtemps j'avais pensé, comme beaucoup, hélas! que les congrégations et communautés, de quelque nation qu'elles fussent, aggrégations de personnes travaillant toutes pour un seul chef, un seul objet, un but unique, étaient forcément très riches et pouvaient soutenir confortablement les missionnaires délégués au loin, enfants perdus de la maison-mère. Depuis que je suis rendu, pour ainsi dire, à pied d'oeuvre, j'ai dû revenir de mon erreur, qui en est une grave, surtout pour qui ne connait pas le budget des dépenses, dépassant très souvent, sinon toujours, le budget des recettes. Beaucoup de personnes, bien pensantes autrement, auraient tout avantage, pour redresser leur jugement à ce sujet, à passer seulement une quinzaine dans une mission du Grand Ouest Canadien, et comme Frédéric Rouquette, vivant de la vie des missionnaires pendant ce laps de temps, ils en auraient vite assez et, comme lui, vénéreraient et admireraient le missionnaire.

* * *

Je connais maintenant, je puis dire dans ses plus petits détails, une de ces missions perdues au fond des bois, loin de toute civilisation et où le courrier, ce seul lien avec le monde moderne, arrive une ou deux fois tous les six mois, par occasion. C'est la mission d'Island Lake et je ne sais, en vérité, ce qu'il faut le plus admirer, de la patience des missionnaires ou de leur abnégation totale et complète de toute distraction, de tout confortable, au profit de ceux de leurs prosélytes.

La mission catholique d'Island Lake consiste, comme bâtiments, en un seul et unique parallélogramme (de 40 x 20 pieds) en billots, élevé d'un étage qui est la chapelle. En bas, c'est une salle commune, rendez-vous pour les Indiens souvent venus demander, qui un secours, qui un renseignement, qui un médicament. Cette salle commune sert, de plus, de salle à manger, cuisine, salle d'école et... dortoir. Les Pères, en effet, — ils sont deux avec un frère convers, souvent absent pour les besoins de la maison — couchent sur le parquet, roulés dans leurs couvertures, côte à côte avec ceux de leurs paroissiens qu'ils hébergent souvent pour une nuit ou une semaine. L'habillement, la nourriture — peu compliqués, c'est vrai, — les maladies, l'instruction, le catéchisme: les Pères pourvoient à tout. Aussi les malheureux missionnaires sont dans un état plus que misérable. Ils se privent de tout, même du strict nécessaire pour tâcher d'arriver à joindre les deux bouts, ce qui souvent est un problème angoissant. L'un d'eux, souffrant, et même très souffrant, oublie son mal et marche quand même pour ne pas laisser à eux-mêmes ces pauvres Indiens qui comptent sur leurs Pères comme sur le Messie. L'autre est jeune; il espère embellir l'aspect de la mission, placée sous le vocable de Sainte-Thérèse de l'Enfant-Jésus, mais on ne peut aller que suivant ses moyens.

Que vos lecteurs, amis du droit et de la justice — j'aime à penser qu'ils sont légion — pensent que les Indiens étaient les premiers possesseurs du sol, envahi par les blancs; qu'au fur et à mesure de l'avance de ces derniers, la population indigène, décimée, monte toujours plus loin vers le Nord et souffre, entrainant avec elle ces pionniers du Christ qui ne craignent non plus ni les privations, ni la mort à laquelle souvent ils s'exposent; qu'ils songent, dis-je, qu'il ne serait que juste de donner un peu de leur superflu et de leur luxe pour aider ceux qui donnent même leur nécessaire. Ils auront ainsi contribué à la propreté physique et morale, à l'éducation de ces Indiens adultes et enfants, qui, comme nous, sont des créatures humaines et comme telles ont droit à la clarté, à la lumière dans ce libre pays du Canada.

Eug. HENRY.

P. S. — Toutes offrandes seront reçues avec reconnaissance et peuvent être adressées aux RR. PP. Dubeau ou Chamberland, Mission Sainte-Thérèse de l'Enfant-Jésus, à Island Lake, via Norway House, Man.

Les Soeurs missionnaires du Christ-Roi

Québec — Une association nouvelle, la Société des Soeurs Missionnaires du Christ-Roi, vient de se fonder au diocèse de Gaspé, sous la direction de S. G. Mgr Ross. Le but de cette société est l'extension du règne de Jésus-Christ chez les infidèles. L'oeuvre sera exclusivement missionnaire, elle mêlera la vie contemplative à la vie active.

La Musique Religieuse

La musique sacrée selon le "Motu Proprio"

La polyphonie classique

Le chant grégorien est le chant propre de l'Eglise romaine et le modèle de toute musique sacrée; cela ne veut pas dire que l'Eglise n'admet aucun autre genre de musique pour le culte divin dont elle est l'interprète attitrée. A côté du modèle sublime, l'Eglise admet donc toute musique qui possède le même esprit de vraie piété que nous admirons dans le chant grégorien, mais non cette musique sentimentale, langoureuse, fade, sans couleur, ou trop dramatique sous prétexte d'expression, encore moins de cette musique sautillante trop à la mode pendant quelque temps.

Entre tous les genres de musique l'Eglise place au premier rang la Polyphonie classique. Ecoutons la voix du Souverain Pontife:

"Les qualités susdites (sainteté, art universel) sont possédées à un degré excellent par la Polyphonie classique, spécialement par l'Ecole Romaine, laquelle atteignit au XVIe siècle le maximum de sa perfection grâce à Pierluigi de Palestrina, et continua à produire dans la suite des compositions d'une excellent mérite liturgique et musical. La Polyphonie classique approche fort bien du modèle suprême de toute musique sacrée, qui est le chant grégorien, et pour cette raison, elle a mérité d'être accueillie avec le chant grégorien dans les fonctions les plus solennelles de l'Eglise, telles que celles de la Chapelle Pontificale.

"Elle devra donc, elle aussi, être rétablie largement dans les fonctions ecclésiastiques, spécialement dans les plus insignes basiliques, dans les églises cathédrales, dans celles des séminaires et des autres institutions ecclésiastiques, ou les moyens nécessaires ne font pas ordinairement défaut." ("Motu Proprio", art. 4)

Le chant grégorien est un chant à l'unisson "homophone", tandis que la Polyphonie classique est un chant à plusieurs voix, mais basé sur les échelles diatoniques du chant grégorien, ce qui fait sa supériorité sur la polyphonie, chromatique, qui procède par demi-tons.

C'est la Polyphonie classique que l'Eglise et les artistes véritables préfèrent.

"Ce qui fait la supériorité de la Polyphonie classique sur la chromatique, c'est qu'elle procède directement du chant grégorien, dans sa structure mélodique et dans son mode d'harmonisation. En effet, les compositions des XVe et XVIe siècles sont toutes écrites sous l'influence des modalités antiques: l'emploi presque exclusif des notes appartenant aux échelles diatoniques imprime à ce genre de musique un calme, une sérénité, une splendeur qui s'évanouiront au cours du XVIIe siècle."

Les intervalles de seconde, de tierce, de quarte, de quinte et d'octave étant les seuls admis, il en résulte une douceur mélodique incomparable: rien de heurté, rien de violent, pas d'éclairs fulgurants comme dans la musique dramatique; au contraire, un style toujours limpide, toujours coulant, semblable aux eaux larges, pures et tranquilles d'un beau fleuve.

"Ce qui ravit notre admiration c'est la marche indépendante des parties entre elles: chacune d'elles est un chant à part et toutes concourent au but final, sans se préoccuper, en apparence, de leurs voisines. Mais toutes se résolvent et se fondent en des cadences harmonieuses qui reposent l'esprit.

"Nulle autre musique n'exprime, à l'égal de la Polyphonie, la grandeur infinie de Dieu. Je comparerais volontiers le style palestrinien à celui de Bossuet: il y règne un souffle puissant et grandiose qui sent l'inspiration divine. Mais quoi d'étonnant, lorsqu'on sait que Palestrina, artiste sublime et saint personnage (mort en prédestiné dans les bras de saint Philippe de Néri) traçait en tête de ses partitions cette prière: "Domine, illumina oculos meos!" (Baini) Il nous semble ouïr les 24 vieillards de l'Apocalypse, prosternés devant le trône de Dieu, et redisant sans cesse, sans se lasser jamais: "Sanctus, Sanctus, Sanctus!"

Hélas! rares sont nos églises où "les moyens nécessaires ne font pas ordinairement défaut, pour exécuter cette musique sublime". Mais nous devrions tous chercher les occasions d'assister à l'exécution qui en est donnée souvent au Collège et à la cathédrale de Saint-Boniface.

Les maîtres de chapelle, en particulier, qui ont le souci de remplir leur office pour obéir à l'Eglise, pour la gloire de Dieu, se font un devoir d'acquérir une connaissance toujours plus grande de cette sainte harmonie.

"La polyphonie palestrinienne, c'est l'ambroisie: le reste c'est la vulgaire piquette. Etudiez, écoutez: et vos oreilles ayant savouré l'ambroisie palestrinienne, vous finirez par vous dégoûter de la piquette goupilienne. (Musique dans le genre Lambillotte et consorts.)

"Ces anciennes symphonies, d'une expression calme et religieuse, produisent une profonde impression. Ces voix, se répondant tour à tour, s'imitant l'une l'autre, forment entre elles un concert digne des anges. Nous avons vu des personnes étrangères à la musique, mais en qui le sentiment du beau était suffisamment développé, se mettre à genoux et verser des larmes en écoutant ces harmonies vraiment divines. On cite plusieurs conversions, notamment celle d'un jeune musulman, obtenues par cette musique céleste."

"Voilà l'homme, voilà le génie sublime, s'écrie Nisard, voilà le genre de musique que l'ignorance s'efforce d'éloigner du sanctuaire chrétien pour y accueillir des compositions légères, des mélodies sautillantes et langoureuses, des chants agréables et plus dignes, dit-on, d'être populaires. On oublie que l'Eglise et les plus grands maîtres se sont prononcés exclusivement en faveur de Palestrina, et qu'il est impossible de revenir sur une décision où l'autorité et la science se prêtent un mutuel appui."

Laissons donc ces "musiquettes", "ces guimauves qui gâtent nos estomacs", selon le mot de Gounod, et si nous avons la prétention de juger de la valeur d'une musique destinée à l'église, mettons-nous courageusement à l'étude du chant grégorien et de la Polyphonie classique, ces deux modèles de musique sacrée, cette "moelle de lion", selon un autre mot de Gounod.

Car pour nous qui ne pouvons pas chanter la musique de ces "Pères de l'Eglise" (Gounod) leur musique reste, cependant, la mesure dans laquelle nous devons juger la valeur religieuse de la musique moderne que nous devons chanter à l'église, et si nous ne les connaissons pas, nous n'avons pas le droit de juger par nous-mêmes, nous devons demander l'avis de ceux qui possèdent cette connaissance.

* * *

Le 2 février 1594, saint Philippe de Néri, qui visitait chaque jour son ami Palestrina atteint d'une pleurésie, voyant que le dernier moment approchait, dit avec sa douceur habituelle: "Voudriez-vous prendre part aujourd'hui, dans le Paradis, à la fête de la Madone? — Oh! oui, répondit Palestrina, je désire de grand coeur que la Bienheureuse Vierge m'octroie cette grâce!" Bientôt après, l'illustre musicien expirait doucement et sa voix, se mêlant aux choeurs des anges, allait chanter les louanges de Marie. Ainsi mourut celui que l'on appela "l'Océan de la science harmonique", le "Père commun de tous les musiciens".

LA VOIX DU PAPE

L'allocution de S. S. Pie XI au Consistoire secret du 17 décembre 1928

Voici, empruntée à la "Vie Catholique", de Paris, la traduction de l'allocution prononcée par Sa Sainteté au consistoire secret du 17 décembre 1928.

Vénérables Frères,

Nous n'avons que quelques brèves paroles à vous adresser, mais telles cependant qu'elles ne pouvaient en aucune façon être omises. En effet, votre présence en cette assemblée solennelle qui a l'habitude de se tenir en ce temps sacré et qui attire l'attention respectueuse de tous les catholiques, Nous presse de vous adresser la parole ne fût-ce que pour vous souhaiter une cordiale bienvenue et pour vous exprimer toute la joie que nous éprouvons toujours à vous voir.

Ensuite, à cette invitation s'ajoute un sujet qui remplit Notre coeur de joie et de gratitude, joie grande et sainte dont Nous ne pouvons pas ne pas faire part à Nos fils et à Nos frères, gratitude envers Dieu et envers les hommes dont nous sommes bien heureux (heureux comme de l'accomplissement d'un devoir très doux) d'apporter l'expression et le témoignage en votre présence, bien plus, devant l'Eglise et le monde entier.

Le sujet auquel nous faisons allusion est le Congrès Eucharistique International récemment célébré à Sydney, en Australie. De tout ce qu'en ont raconté et écrit ceux qui ont assisté à ce grand événement (tout d'abord Notre Cher Fils le cardinal Bonaventure Cerretti que Nous y envoyâmes comme Notre Légat), Nous sommes resté, Nous ne pouvons dire si plus profondément ou plus joyeusement ému, certainement jusqu'à en être convaincu comme d'une évidence, de ce que cette célébration, qui est venue la dernière dans la série déjà si nombreuse et si glorieuse des Congrès Eucharistiques Internationaux et eut pour théâtre une des parties du monde les plus éloignées, n'est demeurée inférieure à aucune des précédentes. C'est tout dire, Vénérables Frères, quand on pense aux véritables merveilles, pour ne pas dire aux vrais miracles de foi, de piété, de réveil et de renouvellement de vie chrétienne, d'apostolat que ces congrès ont suscitées, et avec un "crescendo" admirable, partout où ils furent célébrés. Celui de Sydney a été un nouveau, un magnifique triomphe du Roi divin, du doux Roi dans le sacrement de son amour et de son abaissement, une consolidation profonde et une vaste dilatation de son règne bienfaisant, une nouvelle et grande élévation et rédemption des âmes, une vraie récolte de moisson abondante que nul, peut-être, ne pensait et n'espérait aussi abondante et aussi précieuse, même après le travail si grand et vraiment apostolique des missionnaires et des évêques, des prêtres et des fidèles, déjà enregistré pour une éternelle et glorieuse mémoire par la brève histoire de l'évangélisation et de la constitution hiérarchique de l'Australie et des innombrables terres océaniques qui l'entourent: récolte de moisson, disons-Nous, et en même temps nouvel et très large ensemencement avec promesse infaillible de fruits toujours plus exquis et toujours plus abondants.

De toutes ces choses merveilleuses et très consolantes, le monde catholique rend avec Nous d'humbles et pieuses actions de grâces au Dieu très bon et très grand, de qui Nous viennent tout bien et tout don parfait, sans l'aide prévenante et incessante de qui rien n'aurait pu se faire. Mais nous savons aussi et Nous considérons quel grand trésor de coopération et de travail, de sacrifice et d'abnégation, de générosité et de dévouement était nécessaire et fut apporté sans réserve par tous ceux que le Dieu béni avait cette fois destinés à être les instruments et les coopérateurs des nouvelles merveilles eucharistiques dont il voulait faire la joie et le profit de son Eglise et du monde entier. Nous voulons dire Notre Vénérable Frère Michel Kelly, archevêque de Sydney et tous ses confrères de l'épiscopat, tout leur clergé séculier et régulier, vrais apôtres et chefs d'apôtres de qui saint Paul répéterait sa grande parole: "Ils sont la gloire du Christ." (2 Cor. 8-23.) Nous voulons dire toutes les religieuses qui ont apporté en cette occasion comme toujours à l'Episcopat et au Clergé un concours si large et si précieux, surtout dans l'apostolat des écoles. Nous voulons dire Nos Chers Fils du peuple catholique: chers enfants, jeunesse florissante, femmes et hommes aux fortes convictions, qui ont su mettre tant d'élan et de générosité à répondre à l'appel de leurs Pasteurs et Pères dans le Christ et à collaborer avec eux. Nous voulons dire encore, et Nous disons avec une considération particulière, tous les représentants de l'autorité et des divers pouvoirs pour leurs témoignages si précieux et si efficaces de bienveillante déférence; Nous voulons dire enfin tous les citoyens australiens qui tout en n'appartenant pas à l'Eglise catholique se sont montrés, non seulement hospitaliers et respectueux, mais encore animés d'une sympathie et d'une bienveillance véritables. Notre pensée ne peut pas ne pas se porter avec une attention particulière vers Notre Vénérable Frère Thomas-Louis Heylen, évêque de Namur, qui avec le comité permanent des Congrès Eucharistiques Internationaux qu'il préside activement, a tout bien préparé, dirigé et conduit au terme le plus heureux.

Qu'à tous aille et parvienne Notre parole d'éloge paternel, de bénédiction apostolique, de remerciement ému et de reconnaissance éternelle.

* * *

Il ne manque pas d'autres sujets et heureux et, hélas! non heureux, qui sont présents à Notre pensée comme pour demander un mot de mention. Mais il Nous a semblé que le sujet dont Nous vous avons brièvement entretenus était assez grand et assez beau pour mériter tout seul Notre attention et la vôtre, Nous arrêtant à en goûter la joie intime et renouvelant nos actions de grâce envers Dieu et envers les hommes.

Une lettre pastorale sur le jubilé de Pie XI

Québec — L'épiscopat du Canada et de Terre-Neuve publiera prochainement, au début de février au plus tard, une lettre pastorale collective à l'occasion du jubilé sacerdotal du Saint-Père.

Dix-huit mois de service militaire en Afrique

Ces notes de voyage, écrites brièvement, le soir, à la chandelle, parfois sous une tente, parfois seulement sous le feuillage protecteur d'un palmier-dattier, n'étaient pas destinées primitivement au public. Espérant cependant que ces souvenirs vécus permettront à mes lecteurs de mieux connaître la France et l'âme de ses enfants, je les rédigerai de mon mieux, au cours des semaines qui vont suivre, avec l'espoir d'intéresser tous les amis de la Liberté, qui veut bien offrir l'hospitalité à ces souvenirs d'antan.

I

28 octobre 1924. — Marseille, sous la pluie, n'offre pas un coup d'oeil bien intéressant à l'étranger qui débarque, surtout si ce dernier est un des mille jeunes gens qui doivent prendre le bateau ce soir, pour aller, en Afrique, accomplir leur service militaire. Marseille, ce matin-là, à demi-noyée sous des torrents d'eau tiédie par le temps orageux des jours précédents, semblait déjà pleurer le départ des enfants de France. Dans les cafés, avoisinant le port, c'était une bousculade générale; toute cette jeunesse, remplie d'une sève forte et généreuse, se répandait de droite et de gauche, cherchant à oublier l'amertume d'un départ toujours pénible pour un pays qui coûte bien des vies humaines.

A midi, le "Gouverneur-Général Gueydon" fit retentir sa sirène à plusieurs reprises, annonçant le départ proche vers l'Afrique mystérieuse. Ses deux cheminées crachaient déjà une épaisse fumée noire et ses machines, haletantes et pleines de fièvre, vibraient de tout leur être, heureuses de se sentir revivre et prêtes à affronter les flots de la mer d'Azur.

1 heure de l'après-midi. — L'embarquement commence! Sur le quai, sous un "batardeau" hâtivement tendu, un officier, vieux dur-à-cuire, à moustaches grisonnantes, rendu plus hargneux encore par ce vilain temps, entouré de ses secrétaires, appelle des noms, jure, sacre et peste contre tous "ces bleus" vraiment rebelles à la chose militaire, et qui classe, tels des moutons conduits aux abattoirs, les conscrits d'Afrique de la classe 1924.

Pour l'oeil amusé des badauds qui viennent, par habitude, contempler le tohu-bohu de ce premier contact des jeunes soldats avec la discipline militaire, toutes les classes de la société se trouvent réunies là et mélangées intimement par le plus impitoyable des malaxeurs: l'armée. Auprès d'un jeune "dandy", finement coiffé, cravaté, chaussé et ganté, on voit un "Parigot", nanti d'un foulard rouge et d'une casquette bigarrée et posée "à l'apache" sur une tête hirsute et chevelue. Dans un coin, quelques étudiants, sans se créer d'autre souci que celui de savoir si, ce soir, ils pourront faire, en quelque coin, leur bridge coutumier, fument cigarette sur cigarette, tout en raillant à demi-voix les sous-officiers, pleins d'une stupide arrogance, qui se donnent le plaisir d'humilier par leur grossièreté ces jeunes gens dont l'instruction supérieure à la leur les rend jaloux. Plus loin, c'est un cercle d'ouvriers où la gaieté ne fait pas défaut; d'ailleurs, dans ce groupe, le "cafard" n'est pas à craindre, comme en font foi les goulots de mainte bouteille qui, curieux, surgissent de temps à autre, avec l'air de se moquer des préposés de l'octroi, hors des poches de leurs seigneurs et maîtres. Ailleurs, on trouve un groupe de paysans, encore tout ébahis de ce bruit et de ce brouhaha et qui regrettent déjà d'avoir abandonné leur village, leur terre et aussi leur "promise". Par-ci, par-là, quelques spectacles touchants: une vieille maman, ou une grand'mère, embrasse son petit Jean, lui fait ses dernières recommandations et, la larme à l'oeil, lui bourre les poches de tabac et de sucreries; une soeur, ou une fiancée, qui, tout à l'heure, rentrera au logis, avec le coeur bien gros, lorsque le paquebot aura doublé l'Estaque et hurlé un dernier adieu à la terre de France, embrasse affectueusement l'aimé; un père, parfois, qui ne voit pas sans émotion son fils partir au-delà des mers, lui rendit une dernière fois sa fierté de le voir à son tour servir son pays et lui montre le ruban rouge ou le filet jaune et vert qui orne sa boutonnière; quelquefois, aussi, une toute jeune femme, ayant sur les bras un bébé, vient conduire le papa qui doit, lui aussi, aller payer sa dette à la Patrie! Mais dans tous les groupes, quels qu'ils soient, on sent vibrer les coeurs de la même joie, car tous vont servir la France...

3 heures. — Enfin, tout est prêt; l'embarquement est fini; chacun a sa place, son lit et sa chaise de pont; quelques passagers civils, en retard, accourent et s'attendent à voir maugréer le commandant qui, là-haut, sur la passerelle, commence déjà à s'impatienter. Des coups de sifflet stridents déchirent l'oreille, les chaines grincent en s'enroulant autour des cabestans avec un bruit suffisant pour effaroucher tous les revenants de la création, la sirène qui lance ses appels éperdument accompagne le frémissement intense du grand navire et le bouillonnement écumant produit par le forage de l'eau produit par les hélices; tout cela fait, en un instant, durant lequel le vaisseau a viré de bord et, tel un Pégase ailé courant sur l'onde amère, a déjà pris sa course échevelée vers l'Afrique lointaine, vers les mosquées, les muezzins et les palmiers, vers le soleil implacable et la chaleur accablante.

Durant quelques minutes, des "Au revoir!" s'échangent, des mouchoirs voltigent; puis, tout s'estompe dans la brume naissante, avec un grand "Vive la France!" poussé par mille jeunes poitrines, pleines de vie, de patriotisme et de générosité. Déjà, les phares s'allument tout autour de la rade; le vieux fort, debout dans les flots, salue au passage d'une gaie sonnerie de clairon pendant que le pavillon tricolore est hissé au haut de son mât; les feux rouge et vert de Saint-Jean annoncent la mer proche; au fond, tout là-bas, les centaines de milliers de lumières de Marseille luisent à travers la gaze du brouillard; puis, soudain, au doublement du cap, plus rien... qu'un grand vaisseau ruisselant de lumière entre un grand mur rocheux et l'immense mer!...

Oh! à ce moment, combien de ces jeunes gens si amoureux de leurs foyers, de leurs familles, de leur village ou de leur ville, de leur vie même avec ses habitudes casanières, sentirent leur coeur se serrer et, par amour-propre, continrent leur émotion et refoulèrent les larmes et les sanglots qui les étouffaient au fond d'eux-mêmes. Je me rappelai alors "Oceano Nox" et les beaux vers de V. Hugo:

"Oh! combien de marins, combien
[de capitaines..."

Je me souviens encore d'un petit zouave, un petit "gars" de Bretagne, Yves Godic, qui pleurait en silence, accoudé au bastingage, en songeant sans doute à Quimperlé, son pays natal. Peut-être avait-il un pressentiment du sort qui l'attendait; huit mois plus tard, en passant, au Maroc, à travers un cimetière militaire, mes yeux tombèrent par hasard sur un petit monticule de terre fraîchement remuée, surmonté d'une croix blanche, avec une inscription bien simple:

YVES GODIC
Classe 1924 — 2e Cie — 6e Zouaves
Mort au champ d'honneur (Taza)
3 mars 1925.

Combien ne reverront jamais leur patrie des mille gais jeunes gens qui, le 28 octobre 1924, burent le soir gaiement à la santé de la France et de tous ses jeunes soldats.

29 octobre. — Le matin, c'est le "farniente"! Qu'un lit est bon, sur un bon bateau, avec le moelleux balancement imprimé par les vagues!... De temps à autre, un "tolle" général fait taire quelque trop bruyant et malvenu réveille-matin. Puis, malgré soi, on se sent appelé sur le pont par une douce chaleur qui s'infiltre doucement jusque dans vos veines. On monte sur le pont et on trouve une vraie orgie de soleil et de chaleur sur le beau bateau blanc et, à l'arrière duquel flotte allègrement le pavillon bleu, blanc, rouge. Seul, au milieu des flots azurés de la Méditerranée, le "Gouverneur-Général Gueydon" s'achemine, de ses vingt-deux noeuds, vers l'Afrique proche; des mouettes criardes courent derrière nous, attrapant au vol quelques miettes envoyées par la main joyeuse de quelque passagère, ou plongeant dans l'onde amère à la recherche d'un petit poisson au ventre d'argent.

Ah! qu'il faisait bon, ce jour-là, à s'entretenir, par petits groupes, épars sur le pont, de nos impressions sur ce premier contact avec un nouveau pays et dans une situation bien nouvelle pour tous.

30 octobre. — Dès cinq heures du matin, tout le monde est sur le pont, attendant avec impatience de voir apparaître, dans toute sa beauté matinale, dans sa toilette de mariée et sa parure quasi-royale, Alger la Blanche, dont tous rêvaient depuis des nuits. Ce ne fut qu'à neuf heures qu'un mot passa de bouche en bouche, mot impatiemment attendu depuis des heures et qui attira tous les regards vers l'avant du bateau: "La terre! La terre!"

SAINT-EVREMOND.

Montréal — Le fleuve est encore libre de glace de Montréal au golfe. La température que nous avons eue depuis décembre dernier n'a pas permis à l'eau de se congeler. Seules des petites battures descendent lentement.

Page Féminine

La délicatesse

Une qualité précieuse, entre toutes, que les parents doivent s'efforcer de développer chez leurs enfants, c'est la délicatesse du coeur.

Le coeur délicat ne rêve que le bien. Il n'a qu'un désir: rendre service, — faire plaisir... Rien ne lui est doux comme de rendre les autres heureux. Rien ne lui est dur comme de les voir souffrir. Le malheur du prochain l'afflige autant et plus que son propre malheur.

Dans la vie de famille, la délicatesse du coeur inspirera la jeune fille dans tous les menus travaux de l'intérieur.

Le matin, sans consulter la douceur de son oreiller, elle se lève une heure plus tôt, "afin, dit-elle, que les autres aient un peu moins à faire." Tout le long du jour, sa préoccupation est d'épargner la peine aux uns, de procurer la joie aux autres.

* * *

C'est la délicatesse du coeur qui, dans les conversations, inspire ce jeune homme. L'avez-vous vu, quelquefois, faire de la peine à ceux qui conversent avec lui. Jamais. S'il plaisante, il plaisante agréablement et sans blesser personne. Ce n'est pas lui qui hasardera des mots piquants sur les difformités, sur le nom, sur la prononciation, sur les manières de faire de tel ou tel. Dès lors qu'un mot, fût-il très innocent, lui semble capable d'humilier le prochain, c'est un mot qui ne tombera pas de ses lèvres. Toujours simple, cordial, aimable, il témoigne de l'estime à tous. Il sait dire à chacun des choses qui lui plaisent. Il excelle à trouver des sujets de conversation où l'interlocuteur est à l'aise, comme à écarter les moindres allusions qui pourraient le gêner. S'il parle des absents, c'est souvent pour les défendre, jamais pour les amoindrir. Avec ses inférieurs il conserve sa dignité, mais sans jamais rien perdre de sa bonté.

* * *

En face d'une misère, la femme au coeur délicat saura la soulager. Un pauvre, pour elle, c'est Jésus-Christ. Aussi, comme elle donne de grand coeur! Et dans sa manière de donner, rien qui humilie celui qui reçoit. Toujours une parole de sympathie accompagne son offrande et en décuple la valeur: "Prenez, mon ami, vous devez bien souffrir!"

Mais la délicatesse du coeur ne s'improvise pas en vingt-quatre heures; elle s'acquiert peu à peu.

Et pour l'acquérir il faut:

1.—S'observer sans cesse;

2.—Combattre en soi l'égoïsme sous toutes ses formes;

3.—Ne pas se pardonner à soi-même le moindre manque de délicatesse envers qui que ce soit;

4.—Etudier les vrais modèles de la délicatesse;

5.—Enfin ne pas oublier que la délicatesse du coeur suppose une autre délicatesse: la délicatesse de la conscience.

UNE MERE.

POUR SE BIEN PORTER EN HIVER

A cette saison de rhumes et de grippes, n'est-il pas à propos, chères lectrices, de nous rappeler quelques notions d'hygiène, doublement nécessaires au moment où l'on se renferme dans les maisons, que la température nous pousse à garder hermétiquement closes.

L'air pur est indispensable, autant et plus que la nourriture, et l'hiver ne doit pas nous empêcher de ventiler libéralement l'atmosphère surchauffée et souillée de nos appartements. La lumière et le soleil font la guerre aux microbes, laissons-les pénétrer partout et ne leur opposons pas d'épaisses draperies et de lourdes tentures.

L'eau est le plus actif des désinfectants; bien à la portée de toutes les bourses, on n'en peut trop recommander l'usage abondant et journalier. Quant aux mesures préventives contre les maladies contagieuses, elles dépendent de la bonne volonté de chacun et il est un peu étrange de voir comment des gens instruits et intelligents observent les lois sanitaires.

Ce n'est pas une tyrannie que de forcer les gens à garder leurs enfants chez eux quand l'un d'eux est malade, et c'est la simple justice de ne pas exposer tous les enfants d'une classe à prendre un mal qui peut être plus sérieux chez celui qui le prend que chez celui qui le donne, et cela sous prétexte de se débarrasser. C'est par les enfants des écoles que se propagent la plupart des maladies infantiles.

Ne nous soignons pas non plus à l'aveugle avec des médicaments dont nous voyons tous les jours la description avec des témoignages à l'appui. Ils peuvent être efficaces dans les cas qu'on nous cite, mais il est toujours dangereux de juger ses propres symptômes. La façon la moins dispendieuse de se guérir, c'est encore d'appeler un bon médecin, le meilleur que l'on connaisse, et de suivre ses prescriptions à la lettre, de remplacer les boites de pilules multicolores par un régime vivifiant ou par une diète sévère suivant le cas, d'ajouter autant d'exercices faciles en plein air qu'il est possible d'en prendre, et même si la marche est trop fatigante, rien n'empêche de s'habiller chaudement et de respirer du bon air dans une chambre largement ouverte. Ceci s'applique surtout aux tout petits bébés qu'on gardait autrefois tout l'hiver renfermés dans la maison et qu'on sort maintenant tous les jours, ce qui les rend moins susceptibles de prendre le rhume, leur donne de l'appétit et ajoute encore de l'éclat à leurs joues roses, à leurs yeux bleus ou noirs.

Il faut encore s'astreindre, pour se bien porter, à une besogne régulière: rien ne vaut les travaux du ménage pour fortifier les pauvres santés et la gymnastique des balais et des plumeaux est à recommander aux jeunes filles qui se plaignent de vagues malaises, et c'est une panacée souveraine contre l'ennui et la tristesse. Il n'y a pas de chagrin qui résiste à se faire ainsi secouer un certain nombre d'heures; en tout cas, c'est une méthode qui ne comporte aucun risque et qui ne coûte pas cher.

Pour être en bonne santé, il ne faut pas prendre la vie par son côté tragique, il faut mettre un frein à son humeur et veiller sur sa langue, il faut être indulgente, non seulement aux autres, mais aux événements et à soi-même, il faut travailler sans cesse à se rendre utile sans écraser les autres de sa supériorité et savoir au besoin se reposer à propos: c'est là tout le secret de se bien porter.

Cousine AVETTE.

PETITS CONSEILS

Comment enlever les taches

Chocolat — Faites tremper dans l'huile de pétrole et lavez dans l'eau froide.

Café — Traitez à l'eau bouillante quand la tache est fraiche. Si celle-ci est de vieille date, servez-vous de jaune do'euf et de glycérine en parties égales et laissez sécher dessus.

Graisse — Frottez les taches avec de la craie française ou de la terre de Fuller; enroulez et brossez au bout d'une heure.

Graisse de machine ou d'auto — Frottez avec du sel soda ou soda à pâte, et lavez à l'eau bouillante.

Encre — Délayez de la moutarde en pâte épaisse et appliquez sur la tache. Après 24 heures, épongez bien avec de l'eau froide.

Autre méthode — Pour du tissu lavable, lavez l'article avec du riz bouilli, frottez le riz sur la tache comme avec du savon, puis lavez à l'eau claire.

Iode — Faites une pâte avec de l'empois et de l'eau. Laissez sécher et brossez. Répétez si nécessaire. Ou mettez l'étoffe dans du lait nouveau et laissez-la tremper toute la nuit.

Rouille de fer — Appliquez du sel mouillé avec du jus de citron. Mettez l'étoffe au soleil et répétez l'application jusqu'à ce que la tache soit disparue.

Graisse ou huile sur tapisserie — Procurez-vous un carré de magnésie à la pharmacie, frottez-en la tache doucement, laissez ainsi pendant quelques jours et brossez. Répétez si nécessaire.

Brûlure — Mouillez et exposez au soleil.

Une pincée de sel dans de la gazoline employée pour nettoyer le linge prévient, dit-on, le cercle qui est si souvent laissé autour de la tache nettoyée. Aussi commencez toujours par l'extérieur et opérez vers le centre de la tache quand vous procédez à tout genre de nettoyage de taches.

Périssable et fragile

Tel était le libellé de l'étiquette attachée à une corbeille confiée, ces jours-ci, à la Compagnie de transports aériens qui relie Buenventura (Colombie) à Guyaquil (Equateur).

Périssable, oh oui! certes, hélas!

Fragile, combien plus encore!

Enfin le petit colis est arrivé sans retard et sans dommage à destination ainsi que sa jeune maman, toute anxieuse, a pu s'en convaincre à la livraison. Ce "colis", en effet, c'était un mignon bébé revenant de nourrice.

Si cela était vrai!

New-York — Si l'on en croit le Dr Eugène-Lyman Fiske, directeur du "Life Extension Institute", la vieillesse n'est qu'une maladie. "La mort, dit-il, est toujours due à la pathologie. Il a suffi de faire subir à la mouche à fruits des changements de température pour prolonger de 900 fois ce qu'on croyait être la durée normale de son existence. Si la même méthode pouvait être appliquée à la race humaine, la durée de notre vie pourrait en être accrue énormément.

Un conte par semaine

UNE RECOMPENSE INATTENDUE

Par un brûlant jour d'été, deux petits villageois, Lucette et son cousin Jeannet, revenaient après une longue course à travers champs. Fatigués par la marche et la chaleur, ils s'assirent sur un banc placé devant la grille d'une belle propriété, afin de se reposer un moment avant de rentrer chez eux.

Ils bavardaient gaiement, quand un vieillard misérablement vêtu vint à passer et, s'arrêtant non loin de l'endroit où se tenaient les deux enfants, se mit à chercher dans la couche de poussière dont la route était recouverte, puis il retourna sur ses pas.

— Ce pauvre homme a l'air d'avoir perdu quelque chose, dit Lucette à son cousin, veux-tu que nous allions l'aider dans ses recherches?

— Ah! non, par exemple, répondit Jeannet, je suis trop fatigué, et puis, cela ne me regarde pas.

— Alors, j'irai toute seule, dit la fillette.

Et, s'avançant vers le vieillard, elle lui demanda poliment s'il avait perdu quelque chose.

— Oui, mon enfant, répondit-il, j'ai tiré de ma poche, tout à l'heure, un petit portefeuille qui contient mon passeport et d'autres papiers importants; je ne sais si je l'ai oublié sur une borne où je me suis assis un moment, ou si je l'ai laissé tomber, mais je ne le retrouve plus. Je ne sais ce que je deviendrai si je ne puis remettre la main dessus.

En parlant ainsi, il essuya son front couvert de sueur.

Lucette remarqua qu'il marchait avec peine et en boitant:

— Vous avez mal au pied? demanda la petite fille.

— Ah! oui, et je viens de loin; quand on est vieux, voyez-vous, on n'a plus de bonnes jambes.

— Eh bien, reposez-vous là, sur ce banc; pendant ce temps j'irai jusqu'à la borne dont vous parlez; je la connais bien, et je chercherai votre portefeuille.

Le vieillard s'assit avec un soupir de soulagement et Lucette partit en courant. Cinq minutes après, elle revint tout essoufflée mais triomphante, tenant à la main le portefeuille qu'elle remit à son possesseur. Le visage de celui-ci s'éclaira de joie:

— Merci, ma bonne petite, dit-il avec effusion, vous ne savez pas le service que vous m'avez rendu, je ne puis malheureusement vous récompenser, mais je prierai Dieu de le faire pour moi.

Et ayant salué la petite fille, il reprit sa route, appuyé sur son bâton.

Quand il fut parti, Jeannet dit d'un air moqueur à sa cousine:

— Qu'as-tu gagné à la course?

— Rien, répondit celle-ci, mais je suis bien contente d'avoir fait plaisir à ce pauvre homme.

— Et puis tu as bien chaud par-dessus le marché.

— Jeannet, reprit la petite fille, si tu avais vu, au lieu de ce pauvre vieux, un monsieur bien mis ou une belle dame chercher quelque chose, ne serais-tu pas allé les aider?

— Bien sûr, parce que des gens riches m'auraient certainement donné quelque chose pour ma peine, mais se fatiguer pour rien, ah! non, c'est trop sot!

— Fi, le vilain égoïste! s'écria une voix derrière les enfants.

Ils se retournèrent tout effarés et virent, de l'autre côté de la grille, une élégante jeune dame qui les regardait.

C'était la maîtresse de la propriété; elle avait assisté à toute la scène.

— Mon garçon, dit-elle à Jeannet, vous êtes bien jeune pour être déjà si intéressé; sachez qu'à être bon et complaisant on gagne toujours la bénédiction de Dieu avec l'estime et l'affection générales. Parfois aussi on en est récompensé matériellement. C'est ainsi que j'invite cette gentille enfant — elle désignait Lucette — à venir chez moi se reposer et se rafraichir en goûtant avec mes enfants. Ce sera toujours pour elle un petit dédommagement de sa peine.

Ayant ouvert la grille, après avoir fait entrer Lucette, elle la referma au nez de son cousin tout déconfit. Lucette fit un excellent goûter avec les enfants de la jeune dame qui, remarquant sa bonne éducation autant que son bon coeur, l'invita à revenir la voir. Cette connaissance fut pour la fillette une source de distractions et de petits profits.

Quant à son cousin, il regretta amèrement de ne pas s'être montré plus charitable.

Le Coin des Enfants

COMPOSITIONS PRIMÉES

Une fête

Le 24 août je voyais mon quatorzième printemps s'ouvrir à moi, gracieux. Les roses m'avaient accueillie à mon arrivée, mais à 14 ans les roses sont plus attrayantes et semblent cacher bien loin leurs épines.

Dès mon réveil, mes petites soeurs étaient sur mon lit et se disputaient le premier baiser échangé en l'honneur de ma fête. Je n'y avais pas pensé et voulus me retourner et dormir jusqu'à ce que la messe sonne; mais non, je me sens tirée et suis obligée, que je le veuille ou non, de m'éveiller et de voir cette "trâlée" de petits me crier: "Bonne fête, Emma..." La petite Georgette, qui n'avait pas pu se faire entendre pardessus les autres, vient, à bout d'efforts, à son tour me crier de sa voix un peu chantante: "Bon bec, Emma." Chère petite, que je l'aimais!

Au déjeuner, papa, qui avait été occupé jusque là, est venu à son tour me souhaiter d'être bonne fille, et à ma place étaient mes cadeaux: une belle robe de chambre de maman, un chandail de papa, un délicat coupe-pier en ivoire de Lewis, un beau col de crêpe de Chine d'Annette, une petite paire de ciseaux de Rita, un mouchoir à bonhommes de Marie-Paule, et Georgette m'arriva en retard, essoufflée, avec un beau petit chat dans les bras et me dit: "Emma, moi l'a couru après le chat longtemps, longtemps, le chat l'a grafigné moi beaucoup, tiens, moi le donne à toi." J'aurais pu la croquer, elle fait tout pour que je l'aime.

Le ménage fini, je m'apprêtais à broder, je crois; voilà cette bande de bambins qui viennent me demander pour jouer avec eux, je ne pouvais leur refuser après tant d'instances et me voilà courant, sautant, tantôt maîtresse, tantôt "Madame". Enfin une belle surprise m'était réservée pour le soir. Après avoir remis les choses en ordre et avoir fini la prière, ma chère maman exposa les cadeaux reçus l'après-midi par la malle et bientôt les amis commencèrent à arriver pour passer avec moi une soirée qui fut très agréable. Mais au coucher, quand je suis remontée à ma chambre, ma petite Georgette qui couche avec moi est là dans sa longue jaquette rose, elle a l'air d'un ange. Cependant des gros soupirs soulevaient de temps temps sa poitrine pendant son sommeil. Chère petite, je l'embrassai bien fort sans la réveiller, mais lorsque je fus couchée, je pleurai moi aussi. Je ne saurais dire pourquoi.

Ainsi se passe la vie! Un ciel bleu nous réjouit pour un moment, puis soudain une image de tristesse, de mélancolie nous envahit et nous fait pleurer le bonheur disparu.

Emma LAVACK.
Couvent de Ste-Anne (grade IX).

* * *

Le sacrifice suprême récompensé

Bien chère Mère-Grand,

Comme il m'est doux de venir vous conter cette petite histoire!

Il y avait une fois une jeune fille qui épousa un homme ne pratiquant aucune religion. Mais elle s'était dit: "Je le convertirai." Après deux ans de dévouement et de sacrifices, elle ne l'avait pas ramené; au contraire, toujours se creusait plus immense l'abîme qui séparait son coeur délicat de celui de son mari. Un jour, il lui dit: "Je vous laisse libre de remplir vos devoirs religieux, mais je ne veux jamais, jamais, entendez-vous, entendre parler ici ni de Dieu, ni de religion."

La pauvre femme s'était intérieurement résignée; son dévouement ne se ralentissait pas; son sourire fut le même, quoique par moments un peu attristé, et sa douleur resta muette devant tous, excepté devant Dieu.

Un jour, un enfant naquit. Quelques années après, le petit ange illumina la riche demeure de son innocence et l'égaya de son gracieux sourire. Il commençait à redire après sa mère les suaves paroles de la prière, et bégayait, sans les comprendre, ces mots qu'elle lui soufflait: "Mon Dieu, convertissez papa!" Un jour, il ajouta de lui-même: "Pour que maman ne pleure plus." Oh! ce jour-là, comme sa mère l'embrassa avec tendresse; comme elle dit au bon Dieu: "Merci"

Cette pauvre mère pleurait toujours, surtout quand elle était seule avec son cher petit ange. Le chagrin l'affaissa de telle sorte qu'elle dut s'aliter. Le médecin venait tous les jours s'asseoir de longues heures auprès de son lit, et chaque jour il constatait son impuissance à retenir cette vie qui s'en allait. Il disait: "Il y a une plaie au coeur que l'art humain ne pourra jamais guérir." Le père était là, muet, regardant s'en aller, toujours souriante dans sa pâleur, cette jeune épouse qu'il avait reçue, il y a six ans à peine, si pleine de vie, et qu'il aimait de toute la puissance de son être. Elle s'en allait sans qu'il puisse comprendre le mal qui la tuait. L'enfant était là aussi; ses grands yeux bleus étaient fixés sur sa mère. Il poussait de grands cris chaque fois qu'on voulait l'éloigner.

Un soir, la faiblesse étant plus grande, ils étaient là tous deux, le père et l'enfant. "Mon ange, lui dit la mère, en attirant près d'elle son enfant chéri, dis encore une fois, dis ta prière près de moi, bien près de moi." Et lui joignant ses petites mains, en sanglotant: "Petit Jésus, convertissez papa pour que maman guérisse". O profondeur de l'âme humaine! Un cri sort des lèvres contractées du père. Il tombe à genoux... il a compris... "Moi!... moi, cause de sa mort!... Mon Dieu, pardon!..."

Et la mourante, prenant dans ses mains les mains de son mari: "Ne me regrette pas, mon ami... j'ai fait à Dieu le sacrifice de ma vie mortelle pour gagner ton âme à la vie qui ne finira pas. Ce sera vrai, n'est-ce pas?... Elève notre enfant dans l'amour et le service de Jésus-Christ. Adieu! je vais mourir... Ne me laissez pas sans vous deux au ciel, pour que je sois heureuse."

L'enfant mourut quelque temps après. Le père, le coeur brisé, mais revenu à Dieu, quitta le monde; il s'ensevelit dans une cellule d'un monastère où il fut plus facile pour lui de se souvenir, de prier et de comprendre.

Gabrielle de MOISSAC.
Couvent de St-Adolphe (grade VII)

VOCABULAIRE

Une journée pendant laquelle il pleut beaucoup est une journée *pluvieuse*. Une maladie qui se communique facilement est une maladie *contagieuse*. Un cheval qui a peur de tout, même de son ombre, est un cheval *ombrageux*. Une ville qui renferme une grande population est une ville *populeuse*. Une fleur qui répand une bonne odeur est une fleur *odorante*. Une petite fille qui a beaucoup de soin est une enfant *soigneuse*. Le pain de chaque jour s'appelle aussi le pain *quotidien*. Un mal qu'on ne peut jamais guérir est un mal *incurable*.

On dit: L'aire de la grange; l'ancre d'un navire; le cadre d'un tableau; la cheville du pied; le dossier d'une chaise; l'enseigne d'une boutique; les gonds d'une porte; les marches d'un escalier; la margelle d'un puits; le mors d'un cheval; le moyeu d'une roue; la nef d'une église; le parapet d'un pont; le pêne d'une serrure; la semelle d'un soulier; le soc d'une charrue; les solives du plafond; le soupirail d'une cave; le toit d'une maison; le tronc d'un arbre.

Chacun son idée

M. le professeur Lecoco donne à ses élèves comme leçon de rédaction le thème suivant à développer:

"Queferiez-vous si vous aviez un million de fortune?"

Chacun de réfléchir et de se mettre fébrilement au travail. Seul, le petit Georges reste le nez en l'air à regarder les mouches et, le temps de la rédaction écoulé, il remet une copie blanche.

Le professeur Lecoco, fort surpris, lui dit:

— Comment, Georges, c'est ça, votre composition? Tous vos camarades ont écrit deux ou trois pages et vous... rien?

Et Georges répond, l'air satisfait:

— Eh bien, c'est ça que je ferais, si j'avais un million...

Examen royal

Le fils du souverain passe son baccalauréat.

L'examinateur, chargé d'interroger le royal candidat. — Votre Altesse daignerait-elle répondre à la question suivante: En venant de la Méditerranée, et en traversant le canal de Suez, dans quelle mer arrive-t-on?

Le noble candidat, très embarrassé, rougit jusqu'aux oreilles.

L'examinateur. — Très exact, Monseigneur, c'est dans la mer Rouge.

* * *

Toto. — Je voudrais bien être à votre place, Monsieur.

L'invité, gros mangeur. — Pourquoi donc, mon petit ami?

Toto. — Parce qu'on ne vous met pas en pénitence quand vous prenez trop de dessert.

L'EVANGILE

Dimanche dans l'Octave de l'Epiphanie

(S. Luc, II, 41-52)

Lorsque Jésus fut âgé de douze ans, ses parents se rendirent à Jérusalem, selon leur coutume, au temps de la fête de Pâque. Comme ils s'en retournaient, les jours de la fête étant passés, l'enfant Jésus demeura dans Jérusalem, sans que son père ni sa mère s'en aperçussent. Mais, pensant qu'il était avec ceux de leur compagnie, ils marchèrent durant un jour, puis ils le cherchaient parmi leurs parents et les personnes de leur connaissance; mais, ne l'ayant point trouvé, ils retournèrent à Jérusalem pour l'y chercher. Après trois jours, ils le retrouvèrent dans le Temple, assis au milieu des docteurs, les écoutant et les interrogeant; et tous ceux qui l'entendaient parler étaient dans l'admiration de sa sagesse et de ses réponses. A cette vue, Marie et Joseph furent très étonnés, et sa mère lui dit: Mon fils, pourquoi avez-vous agi de la sorte avec nous? Voyez votre père qui vous cherchait, ainsi que moi, tout affligés. Il leur répondit: Pourquoi me cherchiez-vous? Ne saviez-vous pas que je dois m'occuper de ce qui regarde le service de mon Père? Mais ils ne comprirent pas cette parole. Il partit ensuite avec eux pour se rendre à Nazareth, et il leur était soumis. Or sa mère conservait dans son coeur le souvenir de toutes ces choses. Et Jésus croissait en sagesse, en âge et en grâces, devant Dieu et devant les hommes.

Calendrier de la semaine

Jeudi 10 janvier — S. Guillaume.
Vendredi 11 — S. Théodose.
Samedi 12 — S. Ferréol.
Dimanche 13 — Octave de l'Epiphanie. Ste Famille.
Lundi 14 — S. Hilaire de Poitiers.
Mardi 15 — S. Paul.
Mercredi 16 — S. Marcel.

JOUR DE L'ASSOCIATION D'EDUCATION

Saint-Malo

Percepteurs: MM. Louis Pilotte, X. Fréchette, A.-J. Forest et Victor Charette.

M. l'abbé I. Macaire, curé	$5.00
Arthur Malo	1.00
Lucien Gosselin	1.00
Xyste Fréchette	1.00
J. Arpin	1.00
J. Goulet	1.00
Arthur Forest	1.00
Xavier Héry	1.00
Joseph Lafontaine	1.00
Patrice Charette	1.00
Emilien Desrosiers	1.00
Philippe Lambert	1.00
Ant. Maynard	1.00
René Marcotte	2.00
W. Clément	2.00
E. Hébert	1.00
Louis Pilotte	1.00
Amédée Lambert	1.00
Aimé Gosselin	1.00
Arthur Rivard	1.00
Autres contributions	15.85
Total	$41.85

Sainte-Rose du Lac

Jean Bernuy	$5.00
Un ami	5.00
Oscar Archambault	2.00
A. Pauwells	2.00
Emile Lussier	2.00
A. Loire	1.50
C. Abraham	1.00
Mme A. Allard	1.00
M. Brunel	1.00
Noël Dufault, fils	1.00
L. Fouchard	1.00
P. Hemery	1.00
E. Labossière	1.00
Jos. Moigat	1.00
Louis Moigat	1.00
D. McCarthy	1.00
R. Robinson	1.00
B.-T. Tucker	1.00
P. Yee	1.00
P. Beasse	1.00
P. Roussin	1.00
J.-P. Maguet	1.00
J.-M. Maguet	1.00
Mlle J. Huitric	1.00
Un "Canayen"	2.00
J.-E. Langevin	5.00
J.-L. Allard	2.00
Em. Beasse	2.00
Dr H. Gosselin	2.00
Jean Tardif	2.00
E. Arcand	1.50
W. Arcand	1.00
G. Adam	1.00
A. Coppier	1.00
T. Coulombe	1.00
Jos. Fitzmaurice	1.00
Mlle Eva Houde	1.00
L. Lagassé	1.00
G. Meunier	1.00
E. Montsion	1.00
J.-B. Menec	1.00
I. Pelletier, père	1.00
P. Saurette	1.00
Sam Yee	1.00
A. Maguet	1.00
J.-L. Guillas	1.00
A. Tardiff	1.00
Mlle N. Tennant	1.00
Autres contributions	8.75
Total	$77.75

Saint-Pierre-Jolys

Percepteurs: MM. Thomas Proulx, Aug. Vermette, J. Larivière, J.-H. Desrosiers, Ed. Robidoux, H. Hébert, H. Lambert, P. Valois, J.-E. Mulaire, J.-A. Lapointe, J. Desharnais, A.-J. Préfontaine, A.-E. Turenne.

J. Mulaire	$1.50
P. Chénard	1.00
J.-A. Lapointe	1.00
M. l'abbé J.-A. Sabourin	10.00
D. Côté	4.00
M. Lambert	1.00
E. Tétrault	2.00
J.-E. Saint-Laurent	2.00
Ernest L'Heureux	1.00
Jos. Fréchette	2.00
Jos. Desharnais	3.00
Ed. Robidoux	2.00
Pierre Gagné	3.00
Hector Hébert	1.00
Alex. Garand	1.00
Emile Lépine	1.00
H. Fontaine	1.00
J.-L. Tessier	3.00
Mme F. Gagné	1.00
Georges Renuart	10.00
Emery Turenne	2.00
Mme Vve L. Tessier	1.00
J.-H. Turenne	1.00
Israël Galipeau	1.00
Mlle Germaine Sicotte	2.00
Mlle Cora Sicotte	1.00
Maison Saint-Joseph	10.00
Alfred Genest	2.50
Julien Saltel	1.00
Eug. Préfontaine	1.00
Mlle R. Rioux	1.00
O. Desharnais	2.50
Donat Tarte	1.00
André Moulier	2.00
Henri Nicolas	1.00
Adrien Desaulniers	1.00
Z. Desharnais	2.50
Joseph Laroche	3.00
Gédéon Gobeil	1.00
Gédéon Brisson	1.00
Joseph-T. Carrière	1.00
Nap. Lacasse	1.00
Léon Brisson	1.00
Aug. Vermette	1.00
Delphis Lambert	2.00
Omer Chouinard	1.00
Albert Lahaie	1.00
Georges Préfontaine	2.00
Noël Tétreault	1.00
Josaphat Audette	1.00
Lazare Audette	1.00
Didace Audette	2.00
A. Massicotte	1.50
Adélard Turenne	5.00
Arthur Laroche	2.00
Xavier Joubert	2.00
Albert Desharnais	2.50
Ernest Hébert	5.00
A. Péloquin	2.00
Ludger Lambert	1.00
A.-J. Préfontaine	2.50
J.-A. Lavergne	1.00
F.-X. Joubert, père	3.00
Louis Larivière	1.00
J.-B. Nault	1.00
Raymond Bruneau	1.00
Jos. Larivière	2.00
Antoine Bérard	1.00
Jos. Lambert	2.00
Mlle P. Bélanger	2.00
RR. SS. Jésus-Marie	5.00
M. l'abbé H. Mazué	5.00
Mme Vve A. Chouinard	1.00
A. Joubert	5.00
Alph. Lambert	2.00
S. Saint-Laurent	2.00
J.-L. Gagné	2.00
Eug. Ritchot	1.00
Nicolas Sicotte	3.00
Jeanne Robidoux	2.00
Ferdinand Gagné	1.00
Joseph L'Heureux	2.00
Alfred Perrault	1.00
Hon. Albert Préfontaine	25.00
Edmond Préfontaine	5.00
Jules Couture	3.00
Guillaume Gaffray	1.00
Louizon Lambert	1.00
Mme Vve A. Beauchemin	1.00
Dr J.-A. Bélanger	2.00
Mme Adélaide Préfontaine	2.00
J.-E. Mulaire	2.00
N.-R. Bougard	3.00
Mlle Marguerite Bélanger	2.00
Léon Elliet	1.00
Hilaire Robidoux	5.00
Frank Demers	1.00
Edouard Robidoux	3.00
M. Gobeille	1.00
J.-H. Desrosiers	1.00
Henri Hébert	2.50
Clod. Gélinas	2.50
Jos. Desaulniers	2.50
Mlle Corize Desaulniers	1.00
Henri Bellerive	1.00
D.-H. Carrière	1.00
Toussaint Vermette	1.00
Alfred-A. Carrière	1.00
Charles-H. Carrière	2.00
Paul Robidoux	4.00
Jean Saive	1.00
Cyprien Audet	1.00
Nap. Lambert	3.00
Napoléon Lambert	1.00
Adélard Lafrance	1.00
Henri Lambert	2.00
Lucien Gagné	1.00
Pierre Rioux	4.00
M. Audette	1.00
Oliva Audette	1.00
Anaclet Ruest	1.00
Anonyme	5.00
Henri Carrière	2.00
Jos. Curé	1.00
Philias Valois	1.00
Alexis Carrière	1.00
O. Péloquin	2.00
H. Dandeneault	1.00
Chas Dandeneault	3.00
Louis Joubert	2.00
Arthur Hébert	1.50
A.-E. Turenne	5.00
Cyrille Courcelle	1.00
Aimé Nault	1.00
Mlle Caroline Gousseau	2.00
André Nault	1.00
Autres contributions	13.40
Total	$308.90

Sainte-Geneviève

Percepteurs: MM. B. Ledet, Théod. Gauthier et M. l'abbé Moquin.

M. l'abbé O. Moquin, curé	$5.00
Stanislas Jolicoeur	1.00
Ferdinand Fiola	1.00
Aimé Hébert	1.00
Frs Duhamel	1.00
Mlle Alice Légaré	3.00
Elzéar Gauthier	1.00
Eug. Jolicoeur	1.00
Benj. Ledet	1.00
Théodore Gauthier	1.00
Arthur Parent	1.00
Paul Ross, père	1.00
Mlle Laura Brulé	1.00
Olivier Gauthier, père	1.00
Henri Richard	1.00
Autres contributions	4.85
Total	$25.85

Letellier

Percepteurs: MM. A. Cadieux, A. Dansereau, A. Fortier, W. Proulx, J. Damphousse, H. Fortier, I. Bouchard, A. Ayotte, E. Héneault, J. Loiselle, Ant. Lafrenière.

David Loiselle	$2.50
John Boiteau	2.00
Napoléon Boiteau	2.00
Edmond Comeault	2.00
Odilon Bois	1.00
Achille-P. Jarry	5.00
Edouard Héneault	1.00
Joseph Damphousse	2.00
Mme M. Damphousse	1.00
Mme A.-M. Bouchard	1.00
Xavier Jubinville	3.00
Wilfrid Jubinville	1.00
Mlle Jeanne Jutras	2.00
Joseph Saurette	1.00
M. l'abbé E.-A. Chamberland	5.00
David-J. Parent	1.00
Emile Graveline	5.00
Léon Bruyère	2.00
Narcisse Breton	2.00
Peter Fraser	1.00
Jos.-H. Empson	2.00
Louis Saurette	2.00
Zéphyr Bouchard	3.00
RR. SS. N.-D. des Missions	2.00
Mme E. Dufort	1.00
Louis Arcand	1.00
Xiste Boissy	1.00
Eusèbe Cadieux	5.00
Wilfrid Proulx	1.00
Adolphe Fortier	2.00
Joseph Houle	1.00
Wilfrid Barnabé	4.00
Nazaire Délicord	1.00
Raymond Léger	1.00
Camille Barnabé	2.00
Zacharie Robert	5.00
Alexandre Jodoin	1.00
Alexandre Cadieux	2.50
Alfred Saurette	2.00
Euclide Boiteau	1.00
Mme Evariste Manseau	2.00
Adolphe Dionne	2.00
Léon Gauvin	3.00
J.-Alex. Ayotte	2.00
Arthur Gendron	2.00
Mlle Anna Damphousse	1.00
Isidore Bouchard	1.00
Henri Proulx	2.00
Raymond Jubinville, fils	1.00
Euclide Desautels	3.00
Mme Vve P. Manseau	1.00
A. Poirier	1.00
Albany Gallant	5.00
Hector-J. Bois	2.00
Miles Beaupré	1.00
Vincent Barnabé	2.00
Georges Desrosiers	1.00
Joseph Loiselle	2.00
Mathias Touchette	1.00
Dr J.-B. Cloutier	5.00
Paul Saurette	5.00
Joseph Goulet	1.00
Amable Dupuis	1.00
Ant. Lafrenière	1.00
Joseph Jutras	3.00
Horace Dansereau	2.00
Paul-Emile Cadieux	5.00
Albert Dansereau	1.00
Albert Fortier	2.00
Gaspard Fontaine	2.00
Josaphat Cadieux	2.00
Joseph Ouellette	1.00
Victor Robert	2.00
Autres contributions	7.10
Total	$158.10

La Salle
(Supplémentaire)

Mlle Marie Lemaire	$2.00
Ed. Cormier	1.00
Donat Cormier	2.00
C. Cormier	1.00
Mme M. Cormier	1.00
Mme J.-S. Degagné	1.00
Arsène Daoust	1.00
H. Bohémier	2.00
J. Vouriot	1.00
Autres contributions	5.65
Total	$17.65

Saint-Lupicin
(Correction)

Le total perçu à St-Lupicin est de $38.75 au lieu de $17.75 qui a été publié dans la **Liberté**, par erreur, au commencement de décembre.

Chez l'antiquaire

— C'est un meuble qui vaut 30,000 francs, mais il a une histoire: son propriétaire est mort sur l'échafaud en 1789 et...

— ... Sans histoire, pourrais-je l'avoir pour 20,000?

A Travers les Centres Français

Des correspondants spéciaux de la "Liberté"

ONTARIO

RAINY RIVER

Parties de cartes

Le 13 décembre avait lieu la dernière partie de cartes de la série; elle fut donnée par les quatre officières, Mmes Nadon, Green, Meunier et Mlle Alda Lanthier. Elles ont fait la somme de $35.30. Mme Jim Gillis et M. Olivier Arnould furent les gagnants de la soirée.

Pour la série, deux cinq piastres en or, premier prix des hommes et des femmes, ont été donnés, et $2.50 en or pour les deuxièmes prix. Les heureux gagnants ont été: Mlle Elzire Bélanger et M. Colombo Boldelli, premier prix; Mme Olivier Arnould et M. Olivier Arnould, deuxième prix.

La corde de bois qui a été raflée a été gagnée par M. G.-J. Bissett, de Winnipeg; il a eu un chèque de $6.00.

La somme de $436.35 est le total de l'argent fait avec les onze parties de cartes.

* * *

Le 20, nos dévouées institutrices donnèrent une partie de cartes au profit de l'école séparée. La somme de $43 a été faite, les dépenses payées. Les gagnants pour les cartes furent Mlle J. Tyne et M. Louis Meunier. Les gagnants de la rafle furent, pour le service à déjeuner, Mme C. Derrier, le centre de table, Mme Louis Meunier, et le $2.50 en or M. P.-J. Tyne.

* * *

Nous avons eu, comme par les années passées, une belle messe de minuit en parties. En voici le programme:

"Minuit, chrétiens", par M. Emile Votto.

Introït: "Dominus", par M. Athanase Proteau.

"Kyrie" et "Gloria", Montani, en parties.

"Credo" et "Sanctus", messe solennelle de Bartholomes, à trois voix.

Offertoire: "Adeste Fidèles", en parties; solo par Mlle A. Lanthier.

"Agnus" en parties (Gounod).

Messe d'aurore: "Pastores" en parties (Lambilliotte).

Visites

M. Michel Désorcy, sa soeur Cécile, de Winnipeg, et Mme R.-B. Evans, de Calgary, sont arrivés le 25 décembre pour passer Noël avec leurs parents, M. et Mme Charles Désorcy.

M. Léo Lanthier et Mlle Annie Lanthier sont en vacances chez leurs parents, M. et Mme Nap. Lanthier.

M. Honoré Proteau, de Winnipeg, est arrivé le 31 pour passer le jour de l'an avec ses parents, M. et Mme Rosario Proteau.

Mlle Blanche Savoie, de Saint-Boniface, est en visite chez des parents, la famille Proteau.

* * *

Mlle Eugénie McDougall est allée passer ses vacances de Noël parmi ses parents à Lorette.

Mlle Marguerite Wien est partie le 21 pour Détroit, Michigan, où elle doit passer ses vacances.

M. Charles Désorcy est allé à Winnipeg consulter des médecins. Nous espérons qu'il nous reviendra en bonne santé.

Mlles Elzire Bélanger et Poirier ont pris le train le 1er janvier pour Winnipeg, Saint-Boniface et Selkirk et autres points, rendre visite à des parents et amis.

* * *

Après la messe le 1er janvier il y eut élections des officières des Dames de l'Autel. Ont été élues: Présidente, Mlle Alda Lanthier; 1ère vice-présidente, Mme Charles Lambert; 2ème vice-présidente, Mme Lauzon; secrétaire, Mme Joseph Lambert.

Une industrie payante pour le Canada

Un rapport que publie le Bureau fédéral de la Statistique dit que l'industrie du tourisme est devenue, pour certaines parties du Canada, au moins, une source de revenus très considérables. Le tourisme serait même un des plus grands facteurs de balance commerciale internationale. Le Canada a des richesses naturelles en pêcheries, chasse, beautés panoramiques, lieux historiques et autres, qui ont fait naître d'immenses entreprises en hôtelleries pour recevoir les visiteurs étrangers.

D'après les calculs du Bureau de la Statistique le tourisme, qui aurait rapporté au Canada, en 1920, la somme de 83 millions et demi, en 1923 aurait rapporté 131 millions, en 1925 173 millions et en 1927, 243 millions.

LE CHANGE

L'argent des pays d'Europe se vend aux prix suivants, en sous canadiens:

	Prix du jour	Prix normal
Livre anglaise	$4.86¼	$4.86⅔
Franc français	3.95	19.3
Belga belge	10.02	19.3
Franc suisse	19.43	19.3
Lire italienne	5.29	19.3
Couronne suédoise	26.98	26.8
Cour. norvégienne	26.88	26.8
Couronne danoise	26.90	26.8
Mark allemand	23.99	23.8
Cour. hollandaise	40.46	40.2

LE MARCHE

8 JANVIER 1929

Bouvillons—	
Excellents	$9.25—$9.50
Bons	$8.00—$9.00
Moyens	$7.50—$7.75
Ordinaires	$6.50—$7.00
Taures de boucherie—	
De choix	$8.25—$8.50
Assez bonnes	$7.00—$8.00
Vaches de boucherie—	
De choix	$7.00—$7.25
Bonnes	$6.00—$6.75
Ordinaires	$5.00—$5.75
Pour conserves	$3.75—$4.75
Taureaux—	
De choix	$5.75—$6.50
Ordinaires	$5.00—$5.50
Boeufs—	
Bons	$6.00—$6.50
Moyens	$5.00—$5.50
Communs	$4.00—$4.50
Bouvillons à engraisser—	
De choix	$7.50—$8.00
Bons	$6.00—$7.25
Taures à engraisser—	
De choix	$6.25—$6.50
Bonnes	$5.00—$6.00
Bouvillons engraissés—	
De choix	$8.00—$8.50
Bons	$6.50—$7.50
Veaux—	
De choix	$14.00—$15.00
Bons	$10.00—$13.00
Ordinaires	$6.00—$9.00
Moutons et agneaux—	
Moutons bons	$5.00—$7.50
Moutons ordinaires	$3.00—$4.00
Agneaux bons	$10.00—$11.50
Agneaux ordinaires	$8.00—$9.00
Porcs—	
D'après la classification du gouvernement fédéral—	
Bacon de choix	$9.90
Très gras	$9.00
Lourds	$8.50
Très lourds	$8.00
Porc d'étal	$9.00
Légers	$8.85
Inférieurs	$7.50
Truies No 1	$7.50
Truies No 2	$7.50
Verrats	$6.50

Toujours prête et sûre—Toutes les douleurs pour ainsi dire provenant de l'inflammation peuvent être soulagées par l'Huile Eclectrique du Dr Thomas. Frottez-la simplement sur l'endroit malade et elle sera promptement absorbée par la peau. Sa puissance cicatrisante est transmise au tissu enflammé qui est rapidement cautérisé. Ce magnifique vieux remède est aussi un spécifique pour toutes les espèces de coupures, écorchures, foulures et meurtrissures. Ayez-en une bouteille à portée de la main.

PRODUITS

Beurre—	
Crèmerie F.O.B. Winnipeg, approximatif — No 1	$ .40
Oeufs— (D'après la classification du gouvernement fédéral)	
Extra, la douzaine	$ .39—$ .43
Premiers	$ .35—$ .40
Seconds	$ .30—$ .30
Pommes de terre—	
Par 100 livres	$1.00
Farine—	
Lake of the Woods—	
Sac de 98 livres	$4.05
2 sacs de 49 livres	$4.10
4 sacs de 24 livres	$4.15
Western Canada "Purity"—	
Sac de 98 livres	$4.05
2 sacs de 49 livres	$4.10
4 sacs de 24 livres	$4.15
Ogilvie "Royal Household"—	
Sac de 98 livres	$4.05
2 sacs de 49 livres	$4.10
4 sacs de 24 livres	$4.15
Maple Leaf Flour Mills—	
Sac de 98 livres	$4.05
2 sacs de 49 livres	$4.10
4 sacs de 24 livres	$4.15
Alimentation—	
Son. La tonne	$28.00
Gru. La tonne	$30.00
Gruau—	
Le sac de 80 livres	$3.40
Foin—	
Pour foin sur voie. Bonne condition. Prix de deux maisons de Winnipeg.	
Mil. No 1	$15.00
Mil. No 2	$13.00

Cours du grain fourni par

La CIE PARENT, Limitée

Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur pour la semaine finissant le 7 janvier 1929

GRAINS	Mardi 1 jan	Merc. 2 jan	Jeudi 3 jan	Vend 4 jan	Samedi 5 jan	Lundi 7 jan
Blé No 1 Nord	marché	1.17	1.16	1.14¾	1.13⅝	1.15⅜
2 Nord	fermé	1.12¾	1.11⅞	1.10¾	1.09¾	1.11⅜
3 Nord	"	1.08¼	1.07½	1.06⅛	1.05¾	1.07⅜
Avoine 2 CW	"	.59¼	.58¾	.59¼	.60¼	.61¾
3 CW	"	.51	.50¾	.50⅜	.51⅛	.52⅛
Orge 3 CW	"	.65¾	.66	.66⅛	.66¾	.67⅞
4 CW	"	.61⅝	.62⅛	.62⅛	.62¾	.64⅛
Lin 1 NW	"	1.88¼	1.86½	1.85¼	1.85⅞	1.87⅜
2 CW	"	1.84¼	1.82⅜	1.81¼	1.81⅞	1.83⅜
Seigle 2 CW	"	.99	.99	.98⅛	.97⅛	.98⅜
Prix sur voie (track)						
Base Blé 1 Nord	"	1.16	1.15	1.13¾	1.12⅜	1.15⅜
Avoine 2 CW	"	.54¼	.54¾	.54⅛	.57⅛	.58⅛
Orge 3 CW	"	.65¾	.66	.66⅛	.66¾	.67⅞
Lin 1 NW	"	1.88¼	1.86½	1.85¼	1.85⅞	1.87⅜
Seigle 2 CW	"	.99¾	.99	.98⅛	.97⅛	.98⅜
Options						
Blé Mai	"	1.22	1.21–	1.19¾–	1.18⅝–	1.20⅜
Juillet	"	1.23¾	1.23	1.21⅝	1.20⅛	1.21⅜–
Octobre	"	1.23¼	1.22¼	1.20⅜	1.19⅛	1.20⅜
Avoine Mai	"	.56⅛–	.55¾	.55⅛	.55⅛	.56⅛
Juillet	"	.55⅜	.55⅛	.54⅜–	.54⅜	.55⅞
Octobre		....	....	....	....	.53
Orge Mai	"	.70¾	.70⅛	.70⅛	.70¾	.71⅞
Juillet	"	.70⅞	.70⅞	.70⅛	.70	.71
Octobre	"	....	....	.68	.67¾	.68
Lin Mai	"	1.95½	1.93½	1.92¼	1.92⅞	1.94⅛
Juillet	"	1.97	1.95	1.93⅞	1.93½	1.94⅜
Seigle Mai	"	1.05¾	1.05	1.04⅛	1.03¼	1.04⅛
Juillet	"	1.04¾	1.03⅞	1.02¾	1.01⅞	1.03
Octobre	"	1.04¼	1.02⅜	1.01¼	.99¾	1.00⅝

A Travers les Centres Français

[illegible]

MANITOBA

N.-D. DE LOURDES

C'est le dimanche 13 janvier qu'a lieu notre troisième partie de cartes. Le temps sera beau, c'est entendu, et tout est préparé pour rendre la soirée intéressante. De la lumière, de la chaleur, une assistance sympathique. Après les dix mains traditionnelles, un petit concert neuf et original: naturellement, l'électrola donnera; et sa voix charmante... et charmeuse ne sera pas le moindre agrément de la soirée. Et puis, cette veillée est confiée aux Dames de Sainte Anne, qui offriront les prix et prépareront le réveillon... Inutile d'insister, n'est-ce pas?...

Quant à la séance du 27 janvier, "la grande séance", comme on dit partout, il suffit de vous confier qu'elle comprend une pièce de résistance: "L'Homme du Gaz", vaudeville en trois actes, et un délicieux petit drame: "Un pauvre Homme", l'un et l'autre tirés de "La Vie au Patronage", notre revue favorite. Comme assaisonnement, diverses choses exquises et neuves, dans la préparation desquelles, chacun le sait, nos Jeunes ont coutume de se distinguer. Honneur aux Jeunes!... et aux vieux, donc?...

E. M.

• • •

Il nous fait plaisir d'annoncer que notre jeune ami Marcel Bazin, élève de l'Université du Manitoba, a passé ses examens de fin d'année avec un grand succès. C'est au cours des vacances passées chez lui tout récemment qu'il a reçu cette heureuse nouvelle.

• • •

A une réunion tenue vendredi dernier, présidée par le R. P. Antoine, à laquelle assistaient MM. Louis Fouasse, président du Cercle paroissial de l'Association d'Education, le Dr J.-A. Galliot, J.-E. Langelier, Pierre Bazin et un bon nombre d'autres personnes du village, M. Henri Bruyère, secrétaire, dans une brève allocution qu'il fit, a dit qu'un Cercle de l'Association d'Education est l'organisme qui doit le plus collaborer avec l'autorité religieuse dans une paroisse. Il doit suivre avec intérêt le progrès intellectuel de tous. Puis, s'adressant au Père Antoine, il dit être heureux de lui faire part, au nom du Cercle paroissial, des meilleurs voeux de bonheur pour la nouvelle année. Il présenta à M. Marcel Bazin un magnifique volume et le félicita, au nom de l'Association d'Education, pour son application au travail, qui lui a valu le magnifique succès remporté à l'Université.

Le Père Antoine appuya fortement sur le rôle de l'Association d'Education au Manitoba. Plusieurs faits intéressants furent rappelés au cours de la soirée, entre autres, les premiers jours de l'Association et les différentes phases qui ont suivi depuis. Il est juste de dire que tous ont retiré un bien quelconque de cette soirée tout intime.

Nous profitons de cette occasion pour dire que plusieurs de nos jeunes nous font honneur, en fréquentant des institutions telles que l'Université du Manitoba, l'école Provencher, la haute école de Treherne, etc. Même ici, quelques jeunes ont à coeur de compléter leur formation personnelle en apprenant l'anglais ou autres matières qui leur seront nécessaires tôt ou tard.

• • •

Nous sommes heureux de constater que, comme dans le passé, nos maisons d'affaires locales ont fait preuve de bon goût dans leur choix de calendriers. La plupart sont imprimés en français. Nous ne pouvons que recommander à tous d'insister pour que ceux de l'an prochain soient d'une aussi belle tenue artistique, et en français ou bilingues.

• • •

Aux jeunes qui viennent de retourner à leurs classes respectives nous souhaitons bonne chance et succès.

• • •

Aux membres du personnel enseignant de notre paroisse nous réitérons nos voeux de bonne année et espérons qu'ils continueront la tâche entreprise pour la formation des jeunes afin d'en faire d'honorables citoyens de notre beau Canada.

SAINT-ADOLPHE

Séance

Tel qu'annoncé il y a quelques semaines, il nous sera donné d'entendre, dimanche prochain 12 janvier, une séance dramatique et musicale donnée grâce à la bienveillance de M. Maurice Goulet et de ses amis, au profit de notre paroisse. La représentation commencera à 2 h. 30 de l'après-midi et qu'on se rappelle que nous entendrons de vrais artistes. Nous comptons donc sur le concours de tous nos amis, leur redisant avec plaisir qu'ils sont toujours bienvenus à Saint-Adolphe.

Messe de minuit

Comme par les années passées, nous avons eu, encore cette année, une imposante messe de minuit. A voir la pieuse assemblée des fidèles et leur humble recueillement, on sent que les mystères divins sont respectés chez notre population, et que l'Enfant-Jésus, en naissant chez nous, se plait à redire: "Paix sur la terre aux hommes de bonne volonté!"

Le vieux "Minuit, chrétiens", quoique un peu discrédité, ne nous invite-t-il pas toujours à la piété? Et les autres vieux cantiques, pourquoi les met-on de côté dans beaucoup de nos paroisses canadiennes-françaises? L'Enfant-Dieu les aimerait-il moins qu'autrefois? Seraient-ils moins pieux dans notre bouche que jadis, dans la bouche de nos aieux? Qu'on se rappelle donc qu'ils nous furent transmis par nos pères, et qu'ils font partie, par le fait même, de nos traditions et de notre âme nationale!

SAINT-EUSTACHE

Mmes Joseph Lachance, Arthur Beaudry et Arthur Gervais et les Dames de Sainte-Anne ont eu un grand succès dans la soirée de cartes du milieu de décembre dernier. Tout ce que ces dames organisent réussit et on ne peut rien sans elles. Merci, et continuez, vous êtes dans la bonne voie.

SAINTE-GENEVIEVE

Les organisateurs de la dernière partie de cartes étaient loin de s'attendre, paraît-il, au résultat qu'ils ont obtenu. Toutefois ceux qui les ont vus à l'oeuvre ne sont pas surpris qu'ils aient obtenu le plus beau succès de l'année; car ils ne se sont pas contentés seulement de préparer la maison, ils ont encore fait tout leur possible pour recueillir toutes sortes d'articles et surtout attirer vers Ste-Geneviève, ce soir-là, un grand nombre de parents et de connaissances des paroisses voisines. L'organisation a donc été très bonne, les invitations excellentes et l'assistance nombreuse. En un mot, tout ce qui concourt à un heureux résultat, puisque les recettes ont donné un profit net de $70.20.

Merci aux organisateurs, merci aux visiteurs des paroisses voisines, sans oublier ceux de l'Ile de Chênes. Que tous ces amis de la paroisse nous reviennent souvent.

Voici les noms des gagnants:

Dames — 1er prix, don de Mme François Cheramy, de Saint-Boniface, gagné par Mlle Joséphine Legal; 2ème prix, don de Mme Warnier, de Saint-Boniface, gagné par Mme Norbert Saltel.

Hommes — 1er prix, don de M. Henri Legal, gagné par M. Albert Mondor, de Sainte-Anne; 2ème prix, don de M. Willie Rivard, gagné par M. Emmanuel Gauthier.

Le prix d'entrée a été gagné par Mme W. Robert et celui de la rafle par M. Emmanuel Parent, Ste-Anne. Ces deux prix étaient des dons de Soeur Desrosiers, de la Maison Provinciale.

• • •

Prochaine partie le 20 janvier, chez M. John Gauthier, ancienne résidence de M. Antoine Gauthier.

SAINTE-AGATHE

Tableau d'honneur au couvent

Grade XI — Catéchisme: Wilhelmine Gratton, Alice Lemoine, Adèle Gauthier. Conduite: Agathe Dorge. Classe: Alice Lemoine.

Grade X — Catéchisme: Bibiane Lemoine, Thérèse Deniset. Conduite: Gabrielle Cormier. Classe: Yvonne Ouimet.

Grade IX — Catéchisme: Angèle Gauthier. Conduite: Annie Boychuck. Classe: Gilberte Lagacé.

Grade VIII — Catéchisme: Aline Lemoine. Conduite: Jeanne Gratton. Classe: Florence Préfontaine.

Grade VI — Catéchisme: Eugène Robert. Conduite: Cécile Fontaine. Classe: Pierre Lemoine.

Grade V — Catéchisme: Léonie Lapointe. Conduite: Eva Ritchot. Classe: Noëlia Dorge.

Grade IV — Catéchisme: Colette Rocan. Conduite: Edmond Joyal. Classe: Annette Gauthier.

Grade III — Catéchisme: Marguerite Courcelles. Conduite: Marie-Ange Péloquin. Classe: Noël Gratton.

Grade II — Catéchisme: Jean Joyal. Conduite: Alphé Dorge. Classe: Yvonne Dorge.

Grade I — Catéchisme: [illegible] Lemoine. Conduite: [illegible]. Classe: Thérèse [illegible].

Cours préparatoire — Catéchisme: Cécile Dorge. Conduite: David [illegible]. Classe: Marie-Joséphe Pilon.

STE-ANNE DES CHENES

[illegible]

Grade XI: M.-L. [illegible], Eva Vermette.

Grade X: Inez Desmarais, Alfred Perron.

Grade IX: Anita Heim, Irène Heim.

Grade VIII: Germaine Légaré, Gertrude de Montigny.

Grade VII: Fortunat Mousseau, Annette Lavack.

Grade VI: Aline Bohémier, Angéline Magnan.

Grade V: Marie Perron, Alice Blanchette.

Grade IV: Zéphirin Magnan, Louis Bédard.

Grade III: Agathe Magnan, Thérèse Mahé.

Grade II: Joseph Perron, Armand Tougas.

Grade I: Antonin Nolin, Vitaline Gauthier.

Cours préparatoire: Albert Bédard, Hermans Lessard.

LETELLIER

Tableau d'honneur de décembre

Grade II — Renée Lemire, 85; Ida Jubinville, 81.

Grade III — Antoni Loiselle, 89; Thérèse Saurette, 83.

Grade IV — Denise Ayotte, 66; Alma Beaudin, 61.

Grade V — Gabrielle Bruyère, 80; Arthur Jutras, 73.

Grade VI — Annette Dionne, 75; Marie-Paule Saurette 69.

Grade VII — Virginia Plunkett, 32; Annette Gallant, 85.

Grade VIII — Laurent Saurette, 89; Angèle Manseau, 85.

Grade IX — Agathe Comeault, 75; Cora Barnabé, 70.

Grade X — Lucia Chartier, 85; Ruth McClelland, 80.

Grade XI — Yvonne Gervais, 86; Thérèse Jutras, 85.

SAINT-BONIFACE

A l'archevêché

Le premier de l'an, S. G. Mgr l'Archevêque a reçu les messieurs de Saint-Boniface et de Winnipeg, de 3 h. à 5 h. de l'après-midi. Le jour des Rois, les dames et les demoiselles de la paroisse ont été également reçues. Les visiteurs sont venus en grand nombre présenter leurs voeux à Sa Grandeur.

Le R. P. Champagne, C.R.I.C., était de passage à l'archevêché, en route pour l'Europe, où il passera plusieurs mois. Le R. P. Champagne est un enfant de Saint-Norbert et est actuellement au couvent de Notre-Dame de Lourdes.

A la cathédrale

Mgr l'Archevêque a pontifié le jour des Rois. La chorale a répété la messe chantée à Noël.

A l'hôtel de ville

Le Conseil municipal a eu sa première réunion la semaine dernière. Les conseillers se sont divisé les charges et tout s'est passé dans la tranquillité. Les deux nouveaux échevins ont été assermentés et le nouveau maire a pris son fauteuil. Le maire Walsh a prononcé au début quelques mots, demandant à tous les échevins de le seconder dans le travail qu'il va entreprendre.

Les fonctions furent distribuées comme suit:

Finances — Président, l'échevin MacLean; membres: MM. Hearn, Doucet, Pelletier et Leslie.

Travaux publics — Président, l'échevin Carson; membres: MM. Suarez, Bérubé, Murchison.

M. Carson est aussi pro-maire.

Pompiers — Président, M. Vaneslander; membres: MM. Pelletier, Bérubé, MacLean et Carson.

Eau et lumière — Président, l'échevin Hearn; membres: MM. Pelletier, Doucet, Leslie et Murchison.

Santé et licences — Président, l'échevin Leslie; membres: MM. Vaneslander, Bérubé, Suarez et MacLean.

Législation — Président, l'échevin Murchison; membres: MM. Vaneslander, Carson, Doucet et Suarez.

Commission de Police — M. le maire Walsh, MM. les échevins, Leslie et Bérubé, du Conseil; M. Gaudette représentera les citoyens; M. le juge Roy est ex officio membre de la commission.

Comités spéciaux

Comité de secours — MM. Pelletier, Carson, Murchison et Vaneslander.

Construction — MM. Murchison, Suarez, Vaneslander, Carson et Doucet.

Pont — M. le maire et MM. Hearn et Carson.

Industries — MM. Bérubé, MacLean, Leslie, Suarez et Hearn.

Bonnes routes — MM. Bérubé et Suarez.

Fonds d'amortissements — M. le juge Prud'homme, MM. MacLean et Briggs.

Parcs — MM. Murchison et Doucet.

Avant l'issue de la soirée, M. Roméo Pelletier, qui vient d'épouser Mlle Burke, fut l'objet des félicitations de ses confrères qui lui présentèrent un service en argent.

Avis d'assemblée

Mercredi soir prochain, à 8 h., aura lieu à l'hôtel de ville une assemblée convoquée par le Comité de Récréation de Saint-Boniface. Tous les contribuables sont invités et tous les voteurs aux élections municipales auront droit de suffrage.

L'assemblée sera appelée à se prononcer sur la question de la patinoire de la rue Aulneau.

(Signé) Achille HOGUE.

Séance à l'Académie Saint-Joseph le 13 janvier

Nous avons dit ici même le grand succès qu'ont remporté les élèves de l'Académie Saint-Joseph lors de leur séance de décembre dernier. Les hautes qualités que nous avons signalées n'ont certes pas échappé au public et plusieurs ont prié les Rév. Soeurs de daigner répéter le drame qui a tant ému les assistants.

Les Rév. Soeurs ont consenti à faire jouer de nouveau le drame et la reprise a été fixée au dimanche 13 janvier au soir. Les profits de cette soirée iront aux oeuvres de Saint-Boniface. Les billets ont été mis en vente au prix de 50 sous pour sièges réservés et 35 sous pour autres.

Ceux qui n'ont pas entendu le drame "Une nuit de Noël", tel que rendu par les étudiantes, ne regretteront pas d'aller cette fois l'entendre. Ceux qui y sont allés en décembre tiendront peut-être à y retourner de nouveau. Il devrait y avoir une bonne salle le 13 au soir. Le programme comprendra, en plus du drame en deux tableaux, une ouverture au piano et un chant par les petites: "Les petits bébés", avec, comme finale, un duo de piano.

Le sport

Ligue des Chevaliers de Colomb

Jeudi dernier nos Juniors ont rencontré leurs adversaires les plus dangereux dans l'équipe de l'Immaculée Conception. Malgré une lutte acharnée, la victoire nous a échappé par 2 à 0. Nos jeunes se sont quelque peu énervés au début et ont perdu plusieurs belles chances de compter. Ce léger échec était un peu prévu et ne découragera pas nos petits amis. Il devrait, au contraire, les forcer à pratiquer davantage et à jouer avec plus d'ensemble.

Notre équipe se composait de Paul Dugal dans les buts, avec A. Neyron et F. Léonard sur la défense; première ligne d'attaque, Brisson, de Denus et Pélissier; seconde ligne, A. Cusson, A. Couture et F. Mondor.

A 10 h. nos Seniors rencontraient les Saint-Edouard. Ce fut une lutte intéressante où les nôtres montrèrent, devant un public qui leur est de plus en plus sympathique, une véritable supériorité. Nos Seniors ont fait du progrès et avant la fin de la saison leur équipe sera formidable. Le résultat a été de 6 à 0.

L'équipe victorieuse était composée des deux frères Lemay avec le vétéran Marius, Armand Lévesque dans les buts, G. Senez et Bockstael sur la défense, Huot, Desmedt et McCaughan sur la seconde ligne.

Nos joueurs ont prouvé leur supériorité sans hésitation. Ils ont eu une bonne lutte pourtant et leurs adversaires ont, surtout au début, résisté avec courage.

Ligue de Saint-Boniface

Les organisateurs de la Ligue Commerciale ont eu une assemblée la semaine dernière et la cédule a été préparée. Quatre équipes formeront cette année la ligue: l'Union Canadienne, le St. Boniface Hardware, le Western Steel et les Norwood Nationals.

M. Joseph Bibeau, bien connu par son dévouement pour le sport, a été élu président. M. Debblice, représentant de la Western Steel, a été choisi comme vice-président, tandis que M. Seipel était élu trésorier. Ce dernier est gérant de la St. Boniface Hardware. M. l'abbé d'Eschambault, représentant l'Union Canadienne, a accepté le poste de secrétaire.

Les parties vont commencer sous peu. Elles se joueront le dimanche après-midi à la patinoire de la rue Aulneau. La ligue promet d'être très intéressante. Avec des joueurs comme Marius, les jeunes Lemay, Bruneteau, Rockwell, Desmedt, etc., elle ne peut manquer d'intérêt.

Répétition de choeur

Mardi soir 15 courant, dans le sous-sol de la sacristie de la cathédrale, aura lieu une répétition du choeur de chant de M. Marius Benoist, en vue d'un concert qui sera donné en février. Avis aux intéressés.

Mariage

Le 2 janvier — Armand Marcoux, fils de feu Alphonse Marcoux et de Georgina Gauthier, de Lorette, Man., et Alice Bourgouin, fille de feu Edouard Bourgouin et d'Emma Coutu.

Baptêmes

Le 6 janvier — Joseph-Paul-René, né le 5, enfant de J.-B.-Onésime Leclerc et de Blanche Roy. Parrain et marraine: Paul Toussaint et son épouse, née Yvonne Couture.

Le 6 janvier — Marie-Thérèse-Angèle, née le 30 décembre, enfant d'Alphonse Pitre et de Jacqueline Dupont. Parrain, Hormisdas Dupont; marraine, Angèle Compayré.

Le 6 janvier — Marie-Thérèse-Marguerite-Germaine, née le 5, enfant de Raoul Dumaine et d'Yvonne Dumont. Parrain, Philadolphe Saint-Pierre; marraine, Colombe Lalande.

Sépultures

Le 2 janvier — Inhumé dans le cimetière de la paroisse, Georgianna Vouriot, épouse de feu Paul Robillard, décédée le 30 décembre, à l'âge de 36 ans.

Le 5 janvier — Joséphine Boisvert, épouse d'Henri Bilodeau, décédée le 3 janvier, à l'hôpital, âgée de 75 ans.

PETITES NOTES

Une petite fille de M. et Mme Raoul Dumaine, 432, rue Ritchot, est venue au monde samedi matin avec deux dents complètement poussées. Le bébé est parfaitement conformé et pèse neuf livres.

• • •

Les Soeurs de Charité de l'Hospice Taché remercient cordialement toutes les personnes, organisations ou sociétés qui ont bien voulu leur envoyer, à l'occasion des fêtes de Noël et du nouvel an, de si nombreux cadeaux pour leur permettre de donner à leurs orphelines et leurs vieillards bien des joies et de douces consolations. Les orphelines et les vieillards de l'Hospice Taché s'unissent pour souhaiter à leurs généreux bienfaiteurs une bonne, heureuse et sainte année, avec l'expression de leur reconnaissance.

Mme A.-G. Pétrin et sa jeune fille Albine sont parties mercredi dernier pour la province de Québec, où elles visiteront de nombreux parents.

• • •

La famille Charles Vouriot remercie sincèrement tous les parents et amis qui se sont dévoués pour l'aider durant la maladie de Mme Paul Robillard. Elle remercie aussi ceux qui ont manifesté leurs sympathies par des offrandes de fleurs, de bouquets spirituels et par leur assistance aux funérailles.

• • •

Mme J.-Ernest Cyr et Mlle Madeleine Mager recevaient dimanche en l'honneur de Mlle Marie-Josèphe Mager, une jeune débutante. Une centaine d'invités étaient présents. Le salon était joliment décoré de plantes vertes, et la table à thé, de narcisses et de fougères. Versaient le thé: Mlles F. Chénier, M. Prud'homme, G. Bertrand et A. Prendergast. Les glaces furent coupées par Mlles G. Senez et R. Senez, aidées de Mlles A. Bernier, E. Senez, E. Mager, G. Guilbault, E. Bellavance et A. Prud'homme.

LA VIE AU COLLEGE

Le 7, les pensionnaires nous reviennent.

Comme les vacances, qui prennent tant de temps pour arriver, se dépêchent de s'écouler!

Le 8, tous les élèves sont au poste! Tous sont unanimes à vous dire que la composition d'entrée n'est pas pour faire détester les vacances!

UNION CANADIENNE

Nouveau président

Avec l'an neuf nous nous payons le luxe d'un président tout nouveau! Un nouveau-né... M. Narcisse Fournier, par suite du deuil récent qui l'a frappé et en raison des occupations qui le retiennent de plus en plus, a demandé d'être relevé de ses fonctions. Le bureau de direction a alors confié la barque à M. Henri d'Eschambault, bien connu à l'Union Canadienne, dont il a été président dans le passé. Nos meilleurs voeux.

Nouveaux directeurs

Le bureau a choisi deux nouveaux directeurs, MM. Jean Préfontaine et Alfred Jodoin. Le premier a été autrefois membre de l'exécutif et a fait de l'excellente besogne. Le second est nouvel arrivé à l'Union Canadienne, mais est bien connu dans les cercles de Saint-Boniface. Nos félicitations.

Activités

Les uns sont engagés dans le sport! Il y a le hockey, la ligue des Chevaliers de Colomb où nos couleurs brillent d'un éclat même trop vif; la ligue de Saint-Boniface où nous allons aligner une équipe, et que sais-je encore? Il y a la raquette, les échecs qui sont une nouveauté intéressante chez nous et font dépenser de longs moments de méditation à plusieurs; les dames et leurs amis fidèles: les cartes et le bridge. Tous jeux pacifiques et peu bruyants! Nos salles sont achalandées comme jamais et nos finances en meilleur état. Que pouvons-nous dire de plus?



JULES PRAVIEUX

S'ils connaissaient leur Bonheur!...

FEUILLETON DE LA LIBERTE—No 11

Emile Lefresne venait, chaque semaine, déjeuner à la villa, aux jours où les autres cousins n'étaient pas attendus, car leur haine contre lui ne désarmait pas, mais s'aggravait, au contraire, de la peur qu'il leur inspirait. Tous s'entêtaient à voir en lui un danger permanent pour leurs espoirs, celui qui allait, peut-être, leur voler leur "droit". M. Randon eût donné tous les déjeuners des cousins pour un repas en tête-à-tête avec Emile, mais il redoutait quelque peu Mme Lefresne, qui accompagnait souvent son fils, à cause de la manie qu'elle avait de commenter, à sa façon, le "Malheur à l'homme seul!" de l'Ecriture, et de lui vanter, à tout propos, les félicités de l'état conjugal: "Je n'aime pas ces manières-là chez une veuve", disait M. Randon.

L'époque prévue pour le remboursement des cinq mille francs qu'il avait prêtés au meunier était proche. M. Randon se demandait parfois si Emile rendrait la somme ou s'il solliciterait une prolongation de délai, accordée d'avance. Toujours, le jeune cousin s'était montré sobre de confidences sur la marche de ses affaires. Pourrait-il rembourser? Que comptait-il faire? Où en était-il? A ces questions les événements allaient se charger de répondre, un peu brutalement, comme à leur ordinaire.

Un matin du commencement d'avril, M. Randon, avant de se rendre à Montbois où le notaire le convoquait pour une signature, pria Mme. Alphonsine de se rendre, en son absence, au cimetière, pour y nettoyer les tombes de la famille que l'herbe avait envahies. Quand il rentra trois heures après, il constata que sa gouvernante n'était pas encore de retour: "Elle se sera, en revenant du cimetière, arrêtée chez quelque commère du village, se dit-il, pour y bavarder, selon la coutume, car, toute dédaigneuse et compassée qu'elle soit, elle est bien de son sexe! Les femmes sont comme qui dirait des fleurs dont les parfums seraient les paroles, c'est entendu: bien que très ménagères par tempérament, elles la gaspillent vraiment trop, leur fine essence!" Ces railleries vieilles comme le monde, par quoi M. Randon se vengeait des femmes pour tout le mal qu'elles ne lui avaient pas fait, il les prolongea jusqu'à son cabinet de travail où il voulait placer, dans un tiroir de son bureau, une copie d'acte qu'il rapportait de chez le notaire. Il avait à peine ouvert la porte qu'il reçut comme un choc et s'arrêta pétrifié sur le seuil.

Toute la pièce était en désordre. Les chaises avaient été bousculées, les placards étaient ouverts. Les tiroirs de son bureau restaient béants: il était facile de voir qu'ils avaient été fouillés. M. Randon s'approcha et s'aperçut que le tiroir-caisse, celui qui contenait son argent de réserve, ses papiers importants, avait été forcé: le pène de la serrure était brisé: "Je suis cambriolé! Je suis cambriolé! s'écria-t-il. A Villenoisy, c'est par trop fort!... Mais enfin, qu'est-ce qui a bien pu faire un pareil coup? Et comment ces gens-là ont-ils pu pénétrer chez moi? Mme Alphonsine avait, comme toujours, fermé la porte à clef. Il n'y a que moi et elle qui sachions où elle déposait la clef, là, derrière la persienne de gauche où je viens de la prendre en arrivant... Cambriolé! Cambriolé!"

Il constata qu'on lui avait soustrait deux mille francs en billets de banque, trois cent cinquante francs en or, et une liasse de papiers parmi lesquels la reconnaissance signée, deux ans auparavant, par Emile Lefresne. Il inspecta ses autres tiroirs, les placards, les meubles: tous avaient été ouverts, mais le voleur en avait respecté le contenu: rien n'en avait été enlevé.

Lorsque Mme Alphonsine parut, M. Randon lui annonça la catastrophe: il lui révéla les constatations qu'il avait faites.

— Comment, fit Mme Alphonsine qui suffoqua, des voleurs ici... chez nous! Mais, c'est épouvantable!... L'émotion est trop forte pour moi... Je sens que je vais m'évanouir, poursuivit-elle d'une voix agonisante, tandis qu'elle comprimait sa poitrine comme si elle eût voulu prendre son coeur à deux mains pour l'empêcher de bondir.

Ce n'était pas la première fois qu'elle jouait devant M. Randon la grande scène de la pâmoison: il s'impatienta:

— Voilà bien les femmes! fit-il... Eh quoi, quand bien même vous tomberiez en dissolution comme un bout de sucre dans un verre d'eau, est-ce que cela nous aiderait à trouver le voleur?... Si vous voulez vous désagréger, rentrez dans votre cuisine!

Cette algarade, proférée d'un ton qui ne lui était pas habituel, fit sur la gouvernante l'effet du classique verre d'eau à la figure: ses esprits défaillants se ranimèrent.

— Des voleurs! Ici! Chez nous! En plein jour, gémit-elle. On ne respecte plus rien aujourd'hui. On n'est plus en sécurité nulle part... Les honnêtes gens ne sont pas protégés. Sous un pareil gouvernement!...

— C'est ça, fit M. Randon, méprisez nos institutions maintenant, voilà qui va avancer les choses! C'est bien l'instant, ma foi, de faire de la politique!

— Je le disais bien à Monsieur, reprit Mme Alphonsine, Monsieur reçoit toutes espèces de gens ici. Comme on le sait riche...

M. Randon n'entendait plus. Il marchait à grands pas dans son cabinet et répétait:

— Cambriolé! Cambriolé! A Villenoisy! Quel est le brigand, quel est l'apache, quel est l'assassin qui a pu faire un pareil coup? Ah! j'en aurais du bonheur à le faire coffrer! Il faut qu'on l'arrête, il le faut. Je veux le voir coffrer, juger, condamner, guillotiner! Venir me voler, là, chez moi!... Immédiatement après mon déjeuner, je m'en vais porter plainte à la gendarmerie de Montbois. Oh! le misérable!... Chez moi! En plein jour! A Villenoisy, mon pays natal, où tout le monde m'aime, où tout le monde est mon cousin!...

— Je ferai observer à Monsieur... risqua Mme Alphonsine.

— Qu'on me laisse en paix, proféra-t-il, j'ai à réfléchir!

La gouvernante, craignant de la part de son maître une nouvelle application de paroles révulsives, prit le parti de se réfugier dans sa cuisine:

— Voilà des choses, marmonnait-elle en s'y rendant, qui ne se seraient pas passées chez Mademoiselle, où nous ne recevions que des gens comme il faut! Voilà ce que c'est que de fréquenter des gens qui sentent la brebis!

Vers une heure de l'après-midi, M. Randon partit pour Montbois. Il se présenta à la gendarmerie. Le brigadier reçut sa plainte, consigna sa déposition sur un procès-verbal et déclara que, sans attendre, il allait ouvrir une enquête:

— Vous n'avez pas de soupçons sur personne? demanda-t-il à M. Randon.

— Sur personne! Je n'ai pas d'ennemis. Tout le monde m'aime à Villenoisy.

— Pas d'indices?

— Aucun. Mon village est peuplé de mes parents: j'y suis en famille.

— Oh! ça!... fit, d'un ton sceptique, le brigadier qui semblait surpris de rencontrer cet excès de candeur chez un homme d'âge. Dans notre métier nous voyons de si drôles de choses!...

Le lendemain, dans la matinée, le brigadier Ricout parut à la villa du Pausilippe, escorté du gendarme Lavot. Ils venaient procéder aux "constatations" avant que fût envoyé le procès-verbal au procureur de la République.

M. Randon conduisit les deux gendarmes dans son cabinet de travail: ensemble, ils examinèrent les portes, les fenêtres, les serrures, pour tenter de savoir comment le voleur avait pu pénétrer dans la villa. Déjà, une évidence s'imposait à eux: le coupable devait être un familier de la maison ou, tout au moins, en connaître les habitudes, celles même qu'il est prudent de tenir secrètes. Il s'était, très certainement, servi, pour pénétrer, de la clef que Mme Alphonsine avait coutume, lorsqu'elle s'absentait, de laisser derrière la persienne de droite. La porte d'entrée, qu'à son retour M. Randon trouvait fermée comme à l'ordinaire, ne laissait voir aucune trace de fracture. Le voleur était passé par là et, en partant, avait replacé la clef dans sa cachette. Aucune autre hypothèse n'était admissible.

— Mais alors, le mystère s'épaissit, fit M. Randon.

— Je vous aiderai à l'éclaircir, déclara le brigadier énigmatique.

La promenade des deux gendarmes sur le parquet des chambres n'était pas pour enchanter Mme Alphonsine, qui avait relevé, derrière eux, des marques de clous et des preuves du crime expiable: des traces de boue. Elle n'attendit point, pour extérioriser son indignation, que les deux gendarmes se fussent éloignés. Comme ils discutaient avec M. Randon dans la salle à manger et tournaient le dos à la porte restée ouverte, Mme Alphonsine s'approcha:

— Mes pauvres parquets! gémit-elle. Ah! Mademoiselle avait bien raison: avec un pareil gouvernement, les honnêtes gens n'ont qu'à souffrir!

Le brigadier Ricout se retourna brusquement et, d'une voix soudain devenue rogue, il interpella la gouvernante:

— Dites donc, vous, la femme, qu'est-ce qui vous prend à dire du mal de la République? Qu'est-ce qu'elle vous a fait?

— Ce qu'elle m'a fait! répondit Mme Alphonsine. Elle m'a fait qu'elle envoie chez nous des gens qui ont les pieds sales!

Et sans attendre la réplique du brigadier, elle retourna dans sa cuisine pour y prendre un balai et une pelle à main qui devaient lui servir à effacer la souillure des gendarmes de la République. Tandis qu'elle accomplissait ce rite, elle marmonnait: "C'est bien vrai ce que disait Mademoiselle: un homme dans une maison, ce n'est bon qu'à salir les parquets et à boire le vin!"

— Excusez-la, fit M. Randon d'un ton qui signifiait: "Que voulez-vous, c'est plus fort qu'elle!" Et, avec un geste implorant de ses deux bras, il semblait appeler la miséricorde du genre humain sur les inguérissables faiblesses du cerveau féminin.

Quand le brigadier eut terminé ses "constatations", il prit à part M. Randon:

— Monsieur, lui dit-il, depuis que j'ai reçu votre plainte, je n'ai pas perdu mon temps. J'ai fait causer les gens de Villenoisy, j'ai recueilli, de droite et de gauche, des renseignements. Il en résulte une chose que nos constatations de tout à l'heure ne font que confirmer: votre voleur, nous le tenons. S'il n'est pas arrêté, il est bien près de l'être. Quand le procureur aura reçu le procès-verbal...

M. Randon avait sursauté:

— Mais, qui est-ce? s'écria-t-il. Qui, ce voleur?

— N'avez-vous pas, poursuivit le brigadier, prêté de l'argent, une grosse somme, au meunier de l'Etang-Neuf?

— C'est vrai, mais je ne vois pas très bien la relation entre ce prêt et... ce vol?

— Pourtant, parmi les papiers dont vous m'aviez, hier, signalé la disparition, se trouvait, m'avez-vous dit, le billet par lequel le sieur Lefresne Emile reconnaissait sa dette, remboursable au premier mai prochain, n'est-ce pas?

— C'est juste, ...mais enfin, le rapport entre ce prêt et ce vol?

— Le rapport, continua le brigadier, c'est que votre voleur, c'est le meunier de l'Etang-Neuf. Quand on ne veut pas, ou quand on ne peut pas rembourser une dette, à l'époque convenue, on supprime le papier qui la certifie...

M. Randon s'était senti pâlir:

— Vraiment, vous croyez cela? fit-il d'une voix angoissée... Eh bien, vous vous trompez! Emile, un voleur, un cambrioleur, un apache, allons donc! Je suis aussi sûr de lui que de moi-même!

Le gendarme eut un sourire:

— Monsieur Randon, fit-il, faudrait pas trop vous presser de le déclarer innocent: vous pourriez en avoir de l'ennui. Si le meunier de l'Etang-Neuf est innocent, c'est que, vraiment, il n'a pas de chance, parce qu'enfin, il s'est comporté de façon à mettre tout contre lui. Je dois vous dire que les apparences ne sont pas en sa faveur.

— Comment? Comment? interrogea M. Randon troublé.

— C'est que son moulin n'est guère bien achalandé. Je me suis renseigné auprès de certains marchands de grain: le sieur Lefresne avait, pour le mois de mai, des échéances — sans parler du billet qu'il vous a souscrit — et son crédit est nul, ou à peu près. Alors, il a cru trouver le bon moyen pour tout arranger; c'était de supprimer la preuve de sa dette envers vous et de se procurer, du même coup, les fonds dont il avait besoin pour son échéance: il a volé.

— C'est impossible! Impossible! Impossible! Il n'y a que des apparences, de simples présomptions.

— Il y a plus que cela, fit le brigadier, il y a contre Lefresne Emile des témoignages qui ne viennent pas de gens qui peuvent avoir un intérêt quelconque à le compromettre, qui ne sont pas ses cousins, ni les vôtres, dont deux même, sont ses clients. Quatre personnes — j'ai leur nom sur mon calepin — qui travaillaient dans leur jardin affirment qu'hier, pendant votre absence et celle de votre domestique, elles ont vu le meunier de l'Etang-Neuf qui escaladait la grille de votre villa: la grande porte de fer qui donne sur la route était fermée. Il était neuf heures quarante-cinq minutes, approximativement. Le sieur Lefresne Emile est sorti de chez vous par la même voie, cinq minutes après, disent les uns, dix minutes, assurent les autres, mais tous l'ont vu, l'ont reconnu. Aucun doute possible. Et on précise: à l'arrivée, Lefresne Emile portait sous les bras un paquet que, pour être plus libre de ses mouvements, il a lancé par-dessus la grille, avant de la franchir lui-même. Ce paquet, il ne l'avait plus lorsqu'il est sorti de la maison et qu'il a escaladé de nouveau la grille. Les quatre témoins sont catégoriques sur ce point, et vous serez, sans doute, de mon avis, monsieur Randon, que ce n'est point là des détails qui s'inventent. Pas l'ombre d'une hésitation: ils disent: "Ca s'est passé comme ça", ils affirment, et je les ai tous interrogés séparément sans qu'ils aient pu avoir le temps, ni même l'idée de s'entendre entre eux pour accuser Lefresne. Du reste, on pourrait chercher quel serait leur intérêt à accabler le meunier: impossible de découvrir la raison. Ce sont tous quatre d'honnêtes gens, connus pour tels et qu'on sait incapables de faire un faux témoignage. Donc, ils disent la vérité. Donc, c'est le sieur Lefresne Emile qui a cambriolé ici, en votre absence.

La logique a beau sortir, plus ou moins bien parée, de la bouche d'un brigadier de gendarmerie, elle n'en est pas moins la logique. M. Randon ne pouvait pas ne pas reconnaître que le raisonnement de ce gendarme tenait assez bien.

L'ancien professeur était atterré, ébranlé, mais le coup était si douloureux pour lui-même qu'il se refusait à croire à la gravité des charges qui pesaient sur le jeune meunier.

— Ce ne sont là, après tout, que des présomptions, fit-il. Jamais, non, jamais, je n'admettrai que mon cousin fût un apache!

— Mais alors, s'écria le brigadier, si ce n'est pas là des preuves, on n'arrêterait et on ne condamnerait jamais personne!... Enfin, ce n'est pas à nous de décider. Je suis obligé de consigner dans le procès-verbal les témoignages que j'ai recueillis, mes constatations, les renseignements que je me suis procurés et de déclarer que, pour les gens de Villenoisy, comme pour moi-même, c'est Lefresne Emile le coupable. Lorsque le procureur, vers deux heures de l'après-midi, recevra le paquet qui partira ce matin au train de onze heures quarante-trois minutes, eh bien, il avisera. Il aura en mains de quoi se faire une opinion. J'attendrai ses ordres. Et vous savez, il n'est jamais en retard pour les envoyer. C'est qu'il n'a pas coutume de balancer, notre procureur: pour sûr qu'il n'y va pas par quatre chemins!

— Vous ne pourriez pas remettre à demain l'envoi de votre procès-verbal? demanda M. Randon.

— Impossible, répliqua le brigadier: je serais dans mon tort. Le procureur doit être informé dès maintenant. L'enquête est terminée... à moins que... Pourriez-vous m'indiquer d'autres personnes qui me renseigneraient? Est-ce que votre domestique?...

— Ma domestique! fit M. Randon, il ne faut rien lui demander. Elle ne voit rien, n'entend rien, ne sait rien: elle a ses parquets!...

Les deux hommes se regardèrent et sourirent: ils s'étaient compris. M. Randon et le brigadier de gendarmerie se sentaient pris d'une immense pitié pour les petites manies qui affligent l'espèce féminine, pour les futiles préoccupations qui l'agitent. Ils croyaient l'un et l'autre à la supériorité de leur sexe, supériorité qui paraît la plus incontestable à ceux-là surtout, parmi les hommes, qui semblent le moins appelés à la manifester personnellement.

Le désarroi de M. Randon, après le départ des gendarmes, fut extrême. Pour le déjeuner de midi, il refusa de se mettre à table, et jusqu'au soir, il attendit anxieusement la venue d'Emile Lefresne. Le premier mouvement de l'ancien professeur avait été de se rendre au moulin de l'Etang-Neuf, de voir le meunier, de l'interroger lui-même, de lui demander des explications qui, sans doute, éclairciraient la situation ténébreuse. Il eût été plus raisonnable et plus brave d'agir ainsi, mais il lui aurait fallu apprendre au jeune homme, devant sa mère, que tout le pays l'accusait d'être le voleur de la villa du Pausilippe. Il prévoyait des protestations, des éclats de colère, de violence de la part d'Emile: il redoutait chez Mme Lefresne une scène de larmes, de cris, de lamentations qu'il ne se sentait pas la force d'affronter. C'était l'instant ou jamais de se souvenir qu'il était un homme, qu'appartenant au sexe supérieur il se devait à lui-même de s'exposer courageusement aux larmes d'une femme. Ce furent les conseils de la peur et de l'égoïsme qui prévalurent chez M. Randon: "En quoi ma présence là-bas serait-elle utile? se dit-il. Pauvres gens! De me voir, dans un pareil moment, serait une souffrance de plus pour eux". Lorsqu'une démarche, fût-elle ordonnée par la raison, ne lui agréait point, il trouvait toujours en lui-même des raisons pour se prouver qu'il agirait mal en l'accomplissant. Il souhaitait qu'Emile Lefresne accourût pour se disculper. Le jeune homme ne parut point et, comme il allait se mettre au lit, M. Randon apprit par des gens du village que le meunier avait été interrogé par les gendarmes et qu'il était gardé à vue.

De la nuit, M. Randon ne put dormir: "Si c'était vrai, pourtant?" murmurait-il en se retournant dans ses draps. Il repoussait l'hypothèse comme extravagante, invraisemblable. Non, jamais, il ne se résignerait à accuser Emile Lefresne, son obligé, son protégé, son cousin, d'une pareille trahison, d'un tel abus de confiance. Et pourtant, tous ces témoignages, toutes ces concordances qui se dressaient contre le jeune homme, comment n'en être pas impressionné? Il connaissait les noms de ceux qui disaient avoir vu le meunier escaladant la grille de la villa: c'étaient, indéniablement, de braves gens qu'on ne pouvait suspecter d'hostilité envers Emile. Il les avait interrogés au cours de l'après-midi. Ils affirmaient, et c'était là, à n'en pas douter, le témoignage d'hommes qui disent simplement ce qu'ils ont vu, ce qu'ils ne peuvent pas ne pas dire. Et alors, les ténèbres couvraient l'esprit de M. Randon, et le doute angoissant revenait: "Si c'était vrai?"

Si c'était vrai! Ainsi, il aurait été berné, dupé, et enfin volé par ce jeune cousin qu'il affectionnait. Il se sentait blessé au coeur par le brutal déchirement d'une amitié qui avait mis un charme dans sa vie. Ah! décidément, le "feuilleton" où il se félicitait de jouer un rôle, tournait au noir et sombrait dans le plus odieux fait-divers. Un cambriolage! Et Mme Lefresne? Et Berthe Vallerin? Et Mme Pardolles? Les malheureuses! Les malheureuses! gémissait M. Randon lorsqu'il songeait à elles. Durant cette nuit, l'ancien professeur de troisième souffrit pour lui-même, ce qui était assez dans sa manière, et aussi pour les autres, ce qui était moins dans ses habitudes.

Au matin, il revint à des pensées plus apaisantes. Il voulait croire à l'innocence de son cousin, espérer quand même: "Emile, un apache, répétait-il, allons donc! Il y a là quelque mystère que j'arriverai à éclaircir... Du reste, quoiqu'il m'en coûte — et c'est une fameuse corvée! — je vais me rendre à l'Etang-Neuf pour voir Emile et sa mère. Ils ont eu le temps de se remettre, depuis hier, et ce sera moins dur pour moi."

Comme il montait en voiture, sur les neuf heures, Mme Alphonsine s'approcha et, de sa voix morte, sans qu'un muscle tressaillît dans sa face crépusculaire:

— Je me permets de prévenir Monsieur, déclara-t-elle, je viens de causer à la fermière du Pavillon qui m'apportait le lait: M. Emile Lefresne a été arrêté ce matin et conduit par deux gendarmes à la prison de Marnant.

VI

Lorsqu'il quitta la villa du Pausilippe, le brigadier avait, comme on dit, son siège fait. Il lui paraissait vain de rechercher des suppléments de preuve. Que Lefresne Emile fût coupable, c'était pour lui l'évidence même: aucun doute ne s'élevait de cette âme honnête de gendarme qui ignorait la subtilité et ne connaissait que la consigne. La conviction du brigadier s'étalait tout au long du procès-verbal qu'il avait rédigé d'un style bref et ingénu, pour le parquet: il y relatait les faits ainsi que les témoignages qui, selon lui, leur donnaient toute certitude. Ces pièces, il les avait expédiées par le premier train; le procureur de la République devait les recevoir deux heures après.

Au cours de l'après-midi, le brigadier, accompagné du gendarme Lavot, se rendit à l'Etang-Neuf. Il voulait interroger Emile Lefresne: si, même, il n'avait pas encore procédé à cette formalité, c'est qu'il n'avait pas rencontré, la veille, le meunier qui n'était rentré au moulin qu'à la nuit; c'est aussi parce que, documenté comme il l'avait été par son enquête, la conviction de la culpabilité du jeune homme était en lui si fermement assise qu'un interrogatoire lui semblait d'ordre accessoire: "Il n'avouera pas, se disait-il, mais, quand même, nous le tenons!"

Lorsque Emile se présenta devant les gendarmes qui l'avaient fait appeler et l'attendaient dans la cuisine de la maison, il les salua d'un accueillant: "Bonjour, messieurs les gendarmes", et il chercha du regard des chaises à leur offrir. Le brigadier resta grave et négligea de serrer la main qui venait familièrement à lui. Il avait sa méthode qu'il jugeait seule efficace pour "interroger", et, tout gendarme qu'il était, il se faisait une psychologie de l'accusé qu'il croyait applicable à tous les cas. Sa méthode, il la voulait brusque, impérieuse comme une volée de coups de poings: l'accusé ne devait pas avoir le loisir de respirer, d'organiser une défense, de trouver une échappatoire, ni surtout — c'était là le grand danger — de réfléchir, ce qui pouvait conduire une accusation tout droit à l'effondrement.

— Monsieur Lefresne, dit-il, regardant fixement le jeune homme, pourquoi est-ce qu'hier matin, vers les dix heures, vous escaladiez la grille de la maison de M. Randon?

— C'est vrai, dit Emile simplement, sans manifester le moindre trouble, je venais remettre à mon cousin un paquet de livres qu'il m'avait prêtés et...

— Et pourquoi est-ce que vous avez sauté par-dessus le mur? Pourquoi est-ce que vous avez attendu que M. Randon et la domestique soient sortis? Et pourquoi est-ce que vous vous êtes sauvé ensuite?

— La grande porte de la grille était fermée. M. Randon ni la domestique ne se trouvaient là.

— Et pourquoi est-ce que vous saviez qu'ils n'étaient pas là?

— J'ai sonné trois fois; comme on ne me répondait pas, eh bien, j'ai passé par-dessus le mur et j'ai déposé dans la remise, qui était ouverte, les livres que j'apportais; je ne me souciais pas de les remettre sur le porte-bagages de ma bicyclette puisque je partais pour une course assez longue qui m'a pris presque toute ma journée... Mais, pourquoi me posez-vous toutes ces questions?

— Des livres!... Des livres! fit le brigadier hochant la tête en signe d'incrédulité. En voilà une idée, de sauter par-dessus un mur et une grille pour reporter des livres!... Enfin, dites-moi donc un peu comment il se fait qu'à son retour, M. Randon a trouvé ses tiroirs sens dessus dessous, la serrure de sa caisse forcée?

— Comment! s'écria Emile dont la figure exprimait l'ahurissement, la caisse de M. Randon a été forcée? Première nouvelle.

— C'est, pourtant, une nouvelle que vous auriez pu nous apprendre, vous la connaissiez avant nous... Allons, pas de comédie; ça ne réussit pas avec moi, c'est vous qui avez fait le coup!

Sous cette accusation qui lui était assénée sur le crâne d'une main plutôt brutale, le jeune homme avait pâli. Tout d'abord, il s'indigna:

— Mais, qu'est-ce que c'est que cette histoire-là! fit-il d'une voix serrée par la colère. Alors, vous me prenez pour un voleur, un brigand! Avant de porter une accusation contre un homme qui a la prétention d'être honnête et d'avoir une réputation intacte, il faudrait des preuves, et, des preuves, je vous défie bien d'en fournir, monsieur le brigadier!

Les deux gendarmes se regardèrent avec l'air de se dire l'un à l'autre: "On s'attendait à l'explosion, c'est l'habitude, mais ça nous connaît. On en a vu d'autres!"

— Des preuves, reprit froidement le brigadier, mais c'est vous qui les avez fournies. On ne pense jamais à tout. Vous n'êtes pas aussi malin que vous le croyez; on voit bien que c'est votre début... Vous avez pris les deux mille francs dont vous aviez besoin pour vos échéances du mois de juin, et, en plus, le billet de cinq mille francs que vous avez signé à M. Randon et que vous deviez rembourser le premier mai prochain. Comme vous n'étiez en mesure ni de payer vos échéances — allons, ne dites pas non, on sait ce que c'est! — ni de rembourser la somme que vous aviez empruntée, vous avez trouvé plus commode, pour vous tirer d'embarras, de voler dans le tiroir de votre cousin l'argent qui vous manquait et le billet qui vous gênait: comme ça, du moins, la dette était supprimée: vous n'aviez plus qu'à nier que vous ayez jamais emprunté d'argent. Malheureusement pour vous, vous n'avez pas pris vos précautions. On vous a vu, sautant par-dessus la grille de la villa. Il y a des témoins, et des gens sérieux, pas des rien-du-tout! M. Randon a porté plainte, le procureur est prévenu. J'attends des ordres. Vous pouvez vous préparer à être arrêté.

Le brigadier prononçait ces derniers mots lorsque Mme Lefresne entra:

— Comment, s'écria-t-elle d'une voix qui haletait d'émotion. Emile arrêté!... Mais, arrêté pourquoi? C'est impossible, une chose pareille!

Les traits convulsés, les yeux emplis d'une épouvante indicible, elle vint se placer entre Emile et le brigadier:

— Vous ne toucherez pas à mon fils, dit-elle. Je me ferai plutôt tuer que de le laisser emmener!... Mais, je le connais mieux que vous! Il est né de moi, je l'ai élevé moi-même, je lui ai appris à être honnête, je sais qui il est, voyons! Est-ce qu'une mère ignore les sentiments de son enfant? Vous n'avez donc pas d'enfant, vous, messieurs les gendarmes? Je vous jure qu'Emile est innocent. C'est une mère qui vous parle... Je vous le jure, je vous le jure! Et je crois en Dieu, je ne jurerais pas si je n'étais pas sûre! Si vous devez arrêter quelqu'un, eh bien, arrêtez-moi, mais, je vous en supplie, ne touchez pas à mon fils!

(A suivre)

PETITES ANNONCES

Tarif: 2 sous par mot. Minimum 50 sous par insertion. Le paiement doit toujours accompagner la copie de l'annonce.

Les petites annonces doivent nous parvenir au plus tard le lundi soir, à cinq heures.

A LOUER — Suite dans Bloc Provencher, 226, ave. Provencher, en face de l'hôtel de ville de Saint-Boniface. Loyer, $21.50 par mois. S'adresser à Gérard Agencies Ltd., 384, rue Main, tél. 88 781—88 807, ou au gardien, Suite 17, Bloc Provencher. Tf

GROS CENTRE canadien-français de l'Ouest demande médecin canadien-français et catholique. Gros village. Commodités modernes. Chemin de fer, etc. Occasion exceptionnelle. S'adresser à Boite 2, la "Liberté" Winnipeg, Man. Tf

FERME A VENDRE à bon marché, contenant 322 acres, dont 222 en culture, 275 prêts à ensemencer au printemps. Cette ferme est située à trois milles au sud du village de Saint-Adolphe, sur le chemin Sainte-Marie. Bonnes bâtisses et bonne eau. C. Gauthier, Sainte-Anne, Man. 31

POUSSINS PURE RACE — De poules Leghorns blanches et de Rouges du Rhode Island; coqs primés; ancêtres avec record 250, 275, 292 oeufs. Escompte sur commandes pour livraison en février, mars. Prix raisonnables, selon espèce et qualité. Arrivée 100% et date fixe garantie. Abbé Bois, curé de Saint-Maurice, Bellegarde, Sask. 41p

A VENDRE — Oeufs bien frais et choisis, levés chaque jour, chez L. Couture, 462, rue Saint-Jean-Baptiste. Pour information par téléphone, 83 060. 36p

MAISON DE 5 CHAMBRES à vendre ou à louer à Saint-Norbert; semi-moderne, très chaude, coin très central. S'adresser à M. Henri Roux, 372, rue Taché, Saint-Boniface. 23p

AU SACRE-COEUR

La bénédiction des enfants

Dimanche dernier, jour de l'Epiphanie, l'Enfant-Jésus, l'Enfant-missionnaire, donnait un rendez-vous à nos enfants.

Nos enfants chérissent l'Enfant-Jésus. Donc, pour répondre à son appel, rien ne les arrêterait, ni la froidure, ni la distance; fallût-il monter jusqu'au ciel et pour cela former un pont de berceaux, non, rien ne les arrêterait. Qu'arriva-t-il? Les parents, bénissant le froid, la neige et la glace, conduisirent leurs petits auprès de la Crèche, à 3 h. de l'après midi. Bénissez nos enfants! dirent-ils, et, tous ensemble, réconfortés par de multiples bénédictions, reprirent le chemin de leurs foyers, fredonnant probablement le refrain de la reconnaissance: "Sur le pont... des berceaux, tout le monde y passe!"

Statistiques paroissiales

Voici les statistiques de la paroisse pour l'année 1928: Baptêmes, 54; mariages, 16; sépultures, 14; communions, 24,900.

Concert

Sous le patronage de S. G. Mgr A.-A. Sinnott, archevêque de Winnipeg, Mlle Annette Bostert a organisé un concert qu'elle donnera au profit de la paroisse du Sacré-Coeur, le mercredi 30 janvier. Prix d'entrée: 50 sous.

Décès

A la suite d'une attaque de paralysie, M. Joseph Brault est décédé mercredi dernier; homme d'un âge avancé, il était le frère de M. Philippe Brault, autre vénérable vieillard. Le corps du vénérable défunt repose dans le cimetière de Saint-Boniface.

La Société Saint-Jean-Baptiste

La réunion mensuelle des membres de la Société Saint-Jean-Baptiste se tiendra le deuxième dimanche du mois. Cette assemblée du 13 janvier sera lieu après les offices religieux de la soirée. Un concert-boucane suivra l'ordre du jour qui comporte principalement l'élection des officiers du Comité de Régie. Bienvenue à tous les membres de la Société Saint-Jean-Baptiste.

NOUVELLES DE PARTOUT

L'organisation du crédit rural

Ottawa — L'hon. M. McLean, ancien premier ministre de la Colombie-Britannique, a été nommé commissaire des prêts agricoles, en vertu de la loi du crédit rural.

Il est entendu que les provinces contribueront leur part dans ces prêts. Jusqu'à présent, les provinces qui ont approuvé le projet sont Québec, la Nouvelle-Ecosse, le Nouveau-Brunswick, le Manitoba, l'Alberta et la Colombie-Britannique. Les provinces d'Ontario et de la Saskatchewan possèdent une méthode de crédit rural qui les rend indépendantes du projet fédéral pour le moment.

Le gouvernement fédéral financera l'entreprise jusqu'à concurrence de $15,000,000. Les prêts peuvent avoir une durée de trente ans. Il est entendu que le commissaire en chef consacrera tout son temps à l'administration du crédit rural. Deux autres commissaires l'aideront en donnant une partie de leur temps seulement, comme cela se fait à la commission du tarif.

Les progrès de l'aviation au Canada

Ottawa — L'aviation au Canada a fait des progrès marquants au cours de l'année 1928. Le 1er janvier 1929, il y avait 333 aéroplanes en service au Canada à comparer à 101 à la même date l'an dernier. C'est donc une augmentation de plus de trois fois de ce nombre. De ce total, 246 sont employés par des compagnies commerciales et 87 sont la propriété du gouvernement. Ces chiffres ont été fournis par le département de la défense nationale.

L'augmentation du nombre d'aéroplanes a également développé toutes sortes de commodités. Il y a présentement au Canada 44 terrains d'atterrissage à comparer à 25 à la même date de l'an dernier. Nous avons 190 pilotes licenciés alors que l'an dernier nous n'en avions que 40. Le développement rapide du nord du Dominion a contribué pour beaucoup au développement de l'aviation.

Pour embellir les chutes du Niagara

Ottawa — MM. Mackenzie King, premier ministre du Canada, et William Phillips, ministre américain au Canada, ont signé un traité qui permet à la Commission hydro-électrique ontarienne d'utiliser 10,000 pieds cubes d'eau des chutes Niagara, par seconde, d'ici cinq mois. En plus, le Canada fournira $300,000 aux travaux de $1,760,000 qui seront faits pour embellir la Chute du Fer à Cheval.

Les Etats-Unis utiliseront aussi 10,000 pieds cubes-seconde de l'eau des chutes. Les travaux à faire aux chutes consistent à faire couler l'eau sur les crêtes laissées maintenant à sec sur les rives canadiennes et américaines.

Un Américain ensemencera 10,000,000 d'acres de terre en Russie

Los Angeles — Le "Times" publie une dépêche annonçant que Thomas-D. Campbell, de Hardin, Montana, l'un des plus importants producteurs de grain des Etats-Unis, a l'intention d'ensemencer 10,000,000 d'acres de terre en Russie. Il doit semer du blé et du lin avec des machines américaines. Campbell a dit qu'il s'embarquerait à New-York le 12 janvier pour terminer l'entente ébauchée lors d'une visite de la Commission soviétique aux Etats-Unis.

Après avoir fait le choix du territoire à ensemencer, Campbell achètera pour 100 millions de dollars de graines de semence et de machines aux Etats-Unis. Le but des Russes est d'appliquer les méthodes américaines pour la production du blé destiné à nourrir le peuple. M. Campbelle passera trois mois par année en Russie pour diriger les travaux.

Griefs de pêcheurs américains contre la Colombie-Anglaise

Vancouver — La Chambre de Commerce de Seattle vient de lancer une campagne pour faire des ports de la Colombie-Anglaise les bases d'opérations des pêcheurs de Washington et de l'Oregon. Elle vient d'écrire à cet effet au ministère des pêcheries à Ottawa. Elle prétend que les fonctionnaires canadiens violent la lettre et l'esprit du traité international entre les deux pays et que les pêcheurs américains sont chassés des ports de Colombie-Anglaise.

Les commissaires du radio vont en Europe

Ottawa — La Commission royale du radio est partie lundi pour l'Europe. Elle étudiera successivement les systèmes anglais, français, allemand, italien et autrichien, puis reviendra au pays aussitôt, pour terminer son enquête au Canada. Les enquêtes seront rapidement conduites et tout l'itinéraire a été tracé de façon à permettre à la commission de présenter son rapport et ses suggestions avant la fin de la prochaine session.

L'Académie va composer une grammaire française

Paris — Une grande décision, narre le "Matin", a été prise par l'Académie française sur la proposition de M. Abel Hermant et pour sanctionner un désir exprimé, il y a plus de deux siècles par Fénelon: nous aurons une grammaire officielle.

Comme l'Académie française ne peut prendre d'autres initiatives que celles que prévoit un règlement sur feuillets jaunis, la décision a trouvé sa base parmi ces feuillets. Il s'agit des articles 24 et 26 des statuts du 22 février 1635; le premier déclare que la compagnie aura pour principale fonction de donner des règles à notre langue; l'autre s'exprime ainsi: "Il sera composé un dictionnaire, "une grammaire", une rhétorique et une poétique. Ainsi va se réaliser la seconde partie d'un beau programme, dont la première n'est pas terminée encore.

* * *

Constipation chronique — M. Gilbert Beauchamp, de Verner, Ont., écrit: "Je puis dire que le Novoro du Dr Pierre a fait de moi un homme différent. J'étais toujours souffrant et tracassé à un tel point de constipation chronique que je tombais parfois en syncopes. Ma figure était couverte de boutons et j'avais peu d'appétit. Je suis maintenant bien différent. Je vais très bien et travaille tout le jour durant car je m'occupe seul de ma ferme." Cette fameuse préparation herbeuse n'est pas un simple laxatif car elle fortifie et régularise les organes d'élimination tout en restaurant leur fonction normale. Elle procure un soulagement permanent et non temporaire. Ce remède n'est pas vendu dans le commerce de droguerie mais fourni directement du laboratoire du Dr Peter Fahrney & Sons Co., 2501, Washington Blvd., Chicago, Ill.

Livré exempt de douane au Canada.

Attaque d'asthme — La première sensation affreuse est la suffocation, qui devient d'heure en heure plus désespérée. Dans un tel cas le soulagement apporté par le Remède de l'Asthme du Dr J.-D. Kellogg n'est rien moins que miraculeux. Son effet est rapidement visible et l'attaque terrible est bientot maitrisée. L'asthmatique qui a éprouvé le pouvoir souverain de ce précieux remède ne s'en passe plus. Il est en vente partout.

Récompense de $500.00

Une récompense de $500 est offerte par le propriétaire de cinq Obligations à 5% de mille piastres, Province d'Alberta, échéance 15 février 1940, qui ont été perdues sur l'avenue Portage, Winnipeg, le lundi 31 décembre 1928, à toute personnes ou toutes personnes fournissant des informations qui conduiront au recouvrement de ces obligations, ou à la personne qui les a ramassées. Prière à toute personne possédant des informations d'écrire: **Boite 10, la Liberté, Winnipeg**, et demander une entrevue confidentielle avec le propriétaire. Ces obligations ont été ramassées par un homme décrit comme suit: environ 30 ans, brun, frais rasé, portant un paletot makinaw et une casquette brune, l'air d'un mineur ou d'un homme de chantier.

HEURES DES OFFICES RELIGIEUX A L'EGLISE DU SACRE-COEUR DE WINNIPEG

Coin des rues Lydia et Bannatyne. L'église paroissiale de toute personne de langue française de la ville de Winnipeg. Téléphone 28 870.

R. P. Vézina, O.M.I., curé; R. P. J.-B. Beaupré, O.M.I., vicaire.

Messes du dimanche: 7 h. 30, 9 h. et 11 heures (grand'messe). Vêpres à 7 h. 30. Messes sur semaine: 6 h. 45 et 8 h. 30.

HEURES DES OFFICES RELIGIEUX A LA CATHEDRALE DE SAINT-BONIFACE

Mgr Jubinville, curé. Vicaires: MM. les abbés Brunet et Boulet.

Messes du dimanche: 6 h. 15, 7 h. 30, 9 h. et 10 h. 30. Vêpres: 3 h. p.m. Messes sur semaine: 6 h. 15, 6 h. 45 et 7 h. 30.